

AIX

LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE **LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

/ NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2021 / N°

45



ENVIRONNEMENT
400 ARBRES EN
EXPÉRIMENTATION



TRADITIONS
LES FESTIVITÉS
DE NOËL



POLITIQUE
ENTRETIEN AVEC
SOPHIE JOISSAINS

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2021

04 ÉVÈNEMENT

Entretien avec **Sophie Joissains**, maire d'Aix-en-Provence

06 LASER

05 ACTUALITÉ

P14 Ciam, le tiers lieu par l'exemple

P16 L'Ironman voit double

P17 Une centrale solaire au Montaignet

P18 Forêt urbaine : des capteurs en éclairage

P21 Carlos Moreno et la ville du quart d'heure

P22 Hôpital Privé de Provence, premier bilan

P23 Dispositif hivernal : à l'écoute des plus démunis

P24 Le nouveau tribunal judiciaire a ouvert ses portes

P26 Quoi de neuf à Noël ?

P28 Le gibassié, délice provençal

P32 Les rendez-vous de l'hiver

Directeur de la publication **Sophie Joissains**

Chef de département communication et événementiel **Isabelle Lorient-Guyot**

Directeur de l'information et de la communication **Jean-François Hubert**

Responsable des éditions **Julien Chapon**

Rédacteurs **Nawel Addaoud, Laziz Afarnos, Audrey Bataille, Julien Ginoux, Didier Pauner**

Crédit photos **Philippe Biolatto, Jean-Claude Carbone, Daniel Kapikian, Carine Martinez, Sophie Rousselon ; Getty images**

Conception graphique et mise en page **Caroline Depoyant, Jenny Grandin**

Impression **Riccobono**

AIX-EN-PROVENCE, LE MAG Hôtel de Ville 13616 Aix-en-Provence CEDEX 1 Dépôt légal à parution



L'ESPRIT DE NOËL

30 PORTRAIT

Matthieu Dupuis-Baumal, le prince du palais

34 DÉCOUVERTE

La noria de la cour d'appel

36 PROXIMITÉ

P38 Encagnane

P39 Pont de Béraud

P40 Les Milles

P41 Luynes

P41 Puyricard

P42 Majorité

P44 Opposition

Noël, nous permet chaque année de prendre le temps de ralentir. De respirer et de nous éloigner durant quelques jours, quelques semaines, des difficultés de notre quotidien et d'envisager l'avenir avec sérénité. C'est un moment de partage, d'écoute et de paix.

Noël, ce sont des traditions qu'il est important de perpétuer, mais aussi le savoir-faire de nos artisans santonniers, pâtisseries ou confiseurs qui est mis à l'honneur. Ce sont ces madeleines de Proust qui nous ramènent à nos souvenirs d'enfance, et incitent chacun d'entre nous à perpétuer l'esprit de Noël.

C'est aussi une parenthèse durant laquelle la solidarité doit habiter chacun de nous. Et les moments de joie ne doivent pas nous faire oublier les personnes touchées par la précarité ou l'isolement. J'ai une pensée particulière pour ceux qui ont été frappés par la crise sanitaire. Celles qui ont perdu un proche, leur emploi ou leur entreprise. Une pensée aussi pour ceux qui sont touchés par la maladie.

Je salue le travail remarquable que font les associations qui s'investissent au quotidien pour aider les autres, tout au long de l'année. Leur investissement sans relâche pour apporter du réconfort représente sans nul doute le plus bel exemple de l'esprit de Noël.

Toutes ces valeurs sont nos repères. Joyeux Noël à tous.

Sophie Joissains

Maire d'Aix-en-Provence

Vice-Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Vice-Présidente de
la Région Sud





« Je serai le
mairie de tous
les Aixois »

ENTRETIEN AVEC SOPHIE JOISSAINS

Sophie Joissains a été élue le 24 septembre par le conseil municipal, maire d'Aix-en-Provence, suite à la démission de Maryse Joissains Masini pour raison de santé.

Élue depuis 2008 adjointe, elle a été durant deux mandats sénatrice des Bouches-du-Rhône, et vice-présidente de la commission des lois du Sénat.

Dans cet entretien accordé au Mag elle nous livre les grands axes du mandat et assure vouloir s'inscrire dans la continuité du programme pour lequel les Aixois avaient voté en juin 2020.

Les questions de l'urbanisme et de la circulation, les enjeux autour du développement durable, la bataille contre la métropole et les défis à venir, elle n'élude aucun sujet.

Biographie

- née le 25 octobre 1969 à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
- diplôme d'études appliquées en droit pénal et sciences criminelles
- diplôme de l'Institut des Hautes études en défense nationale.

ACTIVITÉS EN COURS

- vice-présidente de l'UDI (depuis avril 2018)
- vice-présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence, chargée de la réforme métropolitaine (depuis septembre 2020)
- conseillère régionale de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, élue des Bouches-du-Rhône (depuis juin 2021)
- vice-présidente du conseil régional de la Provence-Alpes-Côte d'Azur chargée de la culture (depuis juin 2021)
- maire d'Aix-en-Provence (depuis septembre 2021)

CARRIÈRE

- juriste criminologue
- directrice de cabinet de Maryse Joissains-Masini, présidente de la communauté d'agglomération du pays d'Aix (2001-2008)
- secrétaire nationale du Parti radical valoisien, déléguée à la parité et à l'égalité des droits professionnels (2003-2007)
- adjointe au maire d'Aix-en-Provence, chargée de l'enseignement artistique, des centres sociaux et de la politique de la ville (2008-2017)
- vice-présidente de la communauté d'agglomération du

pays d'Aix, déléguée à la cellule d'appui aux communes (2008-2015)

- sénatrice des Bouches-du-Rhône (2008-2020)

- conseillère régionale de PACA, élue des Bouches-du-Rhône (2015-2016)

- vice-présidente du conseil régional de PACA, chargée de la culture et du patrimoine (2016)

- vice-présidente de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat (2017-2020)

- adjointe au maire d'Aix-en-Provence, chargée de la culture et de la politique de la Ville (juillet 2020-septembre 2021)



LES ENJEUX POUR AIX

Lors de votre discours de politique générale en conseil municipal, vous avez annoncé vouloir lancer un grand plan sur la circulation. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Sophie Joissains : Après ces 18 mois de pandémie et de télétravail, le retour à la dure réalité en matière de circulation, complique la vie quotidienne des Aixois. Notre ville a besoin d'un grand plan d'étude globale et stratégique des flux de circulation avec des études spécifiques sur les lieux où sont envisagées des densifications. En termes de mobilité, nous souhaitons favoriser les déplacements doux aussi bien pour les habitants qui sont en demande, que dans

une démarche plus vaste liée au développement durable. Chaque année, quatre millions d'euros seront investis sur le plan vélo de façon à ce que l'ensemble des quartiers et villages ainsi que les communes du Tholonet et d'Eguilles, puissent être desservis. Je remercie ici Eric Chevalier pour toute son implication. En 2021, six millions d'euros ont

été consacrés aux aménagements cyclables. Nous avons mis en place un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service, électrique), dont le tracé s'étend sur 7,2 km et qui relie les quartiers ouest et est de la ville, avec un passage toutes les 7 minutes en moyenne. Nous étudions la nécessité d'un second BHNS qui relierait les habitants au pôle d'activités des Milles et la

« Lancer un grand plan de circulation. »

« Le développement durable sera le fil conducteur de toutes nos politiques publiques. »

habitants, crèches, écoles, commerces, locaux associatifs etc... beaucoup de permis ont été accordés sous la pression des Lois en vigueur... une pause et une réflexion s'imposent.

Nous refusons que notre belle ville devienne un cœur de ville entouré de cités dortoirs. Chaque quartier et village d'Aix en Provence a une identité forte, nous souhaitons la renforcer et non la diluer.

En concertation avec Maryse Joissains qui a freiné le plus possible l'éclosion anarchique d'ensembles immobiliers, il sera demandé pour chaque projet, une étude sur les flux de circulation à venir, sur les équipements nécessaires, la commercialisation et la végétalisation ou les espaces verts intégrés dans le projet.

Depuis 20 ans, Aix en Provence a la chance de bénéficier des équipements d'une ville capitale - elle est la capitale de la Provence - et d'avoir conservé un art, une douceur de vivre exceptionnels qui font son identité.

Nous voulons préserver ses atouts, son âme.

Au sein du PLUI, nous avons garanti la préservation des espaces naturels et agricoles (2 000 ha), le renouvellement urbain qui nous est demandé doit être mesuré et équilibré en fonction des besoins de la population et de l'identité patrimoniale et architecturale de notre si belle ville. Les jeunes aixois doivent pouvoir se loger, nos entreprises accueillir leurs salariés sans que les distances deviennent un frein ou augmentent

la pollution de l'air. Vous avez raison, urbanisme et circulation sont étroitement liés. Les enjeux de société sont nombreux : accueillir nos jeunes Aixois, préserver l'environnement naturel, résorber les phénomènes de décohobitation (il y en a peu près 500 par an. La décohobitation, ce sont des gens qui se séparent. Séparations qui nécessitent deux appartements aux mêmes caractéristiques), et évidemment permettre de la fluidité à nos entreprises. Entreprises essentielles et souvent novatrices, qui sont un des atouts majeurs du rayonnement d'Aix en Provence. Elles doivent le rester.

Lors d'une réunion sur le PLUI au mois de juin, Maryse Joissains a demandé à cet effet, que le seuil déclencheur des 25 % de logements sociaux soit ramené à 1 000 m² en lieu et place des 2 000 m² actuels et qu'à ceux-ci s'ajoutent 15 % de logements intermédiaires réservés à l'accession à la propriété pour les primo accédants. J'ai demandé une modification du PLUI dans ce sens. L'Etat l'accueille très favorablement. Cette disposition sera d'application immédiate au niveau de la délivrance des permis. Les jeunes ménages aixois doivent pouvoir se loger. C'est une priorité. Aujourd'hui, les prix de l'immobilier se sont envolés et nombreux sont ceux qui sont obligés de partir. Parallèlement, nous poursuivons notre projet de faire revenir les familles en cœur de ville en achetant, préemptant, réhabilitant et revendant à coûts maîtrisés, les appartements des

Duranne. Ce projet de tracé répondrait ainsi à une très forte demande des Aixois qui résident, travaillent dans ces secteurs où la circulation est souvent extrêmement dense.

Les problèmes de circulation sont aussi liés à l'urbanisme. N'y a-t-il pas eu trop de permis de construire délivrés ces dernières années ?

S.J.: L'État oblige à densifier les zones urbaines mais ne se préoccupe pas des thromboses que cela crée au niveau de la circulation ni d'ailleurs de l'existence ou du financement des équipements nécessaires aux nouveaux

immeubles dégradés que les propriétaires ne parviennent plus à entretenir.

Lors de son élection, Maryse Joissains souhaitait placer Aix en Provence dans le top 5 des villes durables. Avez-vous la même ambition pour la ville ?

S.J.: Nous sommes élus depuis juin 2020 sur un programme qui prône une ville durable, ce programme sera notre fil conducteur pour le mandat. On l'a vu, la circulation et l'urbanisme sont au carrefour d'enjeux multiples : la qualité de la vie, l'environnement, la mobilité, l'emploi ...

Nous nous sommes engagés à affronter les enjeux environnementaux qui s'imposent à nous. Végétaliser notre ville est un axe fort de notre politique. En un an, nous avons d'ores et déjà végétalisé treize cours d'écoles, mettant ainsi à disposition des enfants, îlots de fraîcheur et espaces naturels.

L'ensemble des groupes scolaires seront traités durant le mandat. Le parc naturel urbain de la Torse est aujourd'hui en grande partie tracé et nous débiterons le parc naturel urbain du quartier Celony/Pavillon Vendôme/Bastide Cézanne/parc Villers/Vasarely. De nouvelles manières de se déplacer en ville sont et seront offertes aux aixois. Nous allons redonner au parc Jourdan sa splendeur, force et vigueur aux équipements du parc Villers, et créer aussi un parc à la Mareschale. Partout nous intégrons à nos projets la végétalisation. La création du permis de végétaliser a été votée. Et celui-ci sera bientôt prêt.

Parce que les arbres d'Aix en Provence font partie de notre patrimoine, que nous y sommes attachés, qu'ils sont vivants, subissent les affres de la pollution et parfois de maladies comme le chancre coloré, nous continuerons la politique volontariste de

plantation d'arbres.

Entre 2019 et 2020, 1 619 arbres ont été plantés et plus de 400 le seront dans le cadre du projet Airfresh soutenu à 60% par l'Union européenne.

Nous nous inscrivons aussi dans le plan avec la Région.

Durant le mandat précédent, il nous a été reproché de ne pas respecter nos arbres. Des indicateurs précis et scientifiques ont été mis en place. Qu'une anecdote me soit permise à ce sujet : enfant, Maryse ne m'a jamais permis de couper des fleurs... très tôt elle m'a donné conscience du respect de la vie sous toutes ses formes... fermons la parenthèse. Saviez-vous que parmi les villes de même importance, Aix en Provence est la ville avec le plus important patrimoine arboré par habitant ? Intéressant non ?



LA METROPOLE

On connaît le combat de Maryse Joissains Masini contre la métropole telle qu'elle est aujourd'hui. Quelle est votre position ?

S.J.: Maryse Joissains avait compris avant tout le monde que cette métropole ne pouvait pas fonctionner. Le temps et l'actualité lui donnent raison. Combattre la métropole dans sa forme actuelle, je le fais depuis bien longtemps et j'ai pu défendre la position des

maires du Pays d'Aix au Sénat. L'ultimatum du Président de la République a obligé la métropole à repenser son fonctionnement. Pour autant la réforme proposée ne nous convient pas.

Pour quelles raisons ?

S.J.: Certes, les communes vont récupérer des compétences de proximité qu'elles seules peuvent assumer, mais dans le même temps on supprime les conseils de



territoire. Que se passera-t-il pour la petite commune qui n'a pas les moyens humains et logistiques ? Les intercommunalités avaient ce rôle d'entraide. Je suis très inquiète, au même titre que la grande majorité des maires de la métropole.

Quel bilan tirez-vous de la métropole ?

S.J.: C'est un échec total. La métropole nous a retiré notre chair. Elle perturbe les politiques publiques sur lesquelles les maires travaillaient en commun au sein de leurs intercommunalités. Pour la première fois, les piscines d'Aix et du Pays d'Aix ont dû fermer au mois d'août. Par manque d'anticipation, nous avons vécu une grève de la collecte des ordures ménagères, ce qui n'était jamais arrivé et j'ai les pires craintes concernant l'organisation

future de ce service sur Aix et le Pays d'Aix s'il est géré par la métropole-centrale.

Quelles sont vos craintes ?

S.J.: La suppression de l'échelon intermédiaire du conseil de territoire est de très mauvais augure. Cela signifie par exemple que l'eau, l'assainissement, le plan local d'urbanisme intercommunal, la collecte des ordures ménagères, les équipements sportifs et culturels etc. qui étaient gérés par les maires, soit au niveau communal, soit au sein des intercommunalités, le seront par la métropole-centrale qui a pourtant échoué sur tout. Aujourd'hui, il est en projet de baisser les allocations de compensations aux communes. Ces allocations font partie du

budget communal. Leur perte pourrait mettre en danger les finances de bon nombre de commune. Cela signifie clairement que l'Etat, au préjudice des budgets communaux, veut sauver la structure métropolitaine mais sans la réformer. C'est pourtant une nécessité impérieuse. Si les communes sont attaquées, je peux, ainsi que nombre de maires, prédire la ruine de l'aire métropolitaine...

La ministre a aussi évoqué un partage de la compétence voirie...

S.J.: Oui ce n'est ni le maintien ni la restitution de la compétence voirie pour ceux qui le souhaitent... En bref, il se pourrait que pour requalifier une place ou une rue de la ville, ce soit la métropole qui le décide, et en choisisse la forme et les matériaux... Ce qui serait une catastrophe. Le carcan serait pire que celui existant.

La métropole est-elle structurellement incapable de se réformer ?

S.J.: La métropole est bien trop éloignée des besoins de la population.

Il faut bien avoir à l'esprit qu'elle à la fois la plus vaste, quatre fois le Grand Paris et six fois le Grand Lyon, et la plus pauvre de France. On travaille bien et dans l'intérêt de nos habitants à 17, 12 ou 36 sur un territoire qui comporte des spécificités et des nécessités qui lui sont propres. À 92, hormis sur les grandes infrastructures, il n'y a pas d'intérêt commun.

C'est donc qu'elle a été mal pensée ?

S.J.: Pour sauver la dette de la ville de Marseille, la communauté urbaine a été créée et elle a été submergée. Pour trouver des ressources extérieures, six intercommunalités ont été fusionnées et leurs budgets amputés de plus de 40%.

« La métropole nous a retiré notre chair »



Aujourd'hui pour sauver la métropole, on propose de détruire ce qui continue de fonctionner et d'écarter définitivement les maires de la gestion directe de compétences cruciales pour leurs habitants ainsi que, vraisemblablement, appauvrir les budgets communaux.

Que proposez-vous ?

S.J.: Nous voulons que la métropole s'occupe correctement de la mobilité et des schémas stratégiques, avec une concertation réelle des maires concernés, lesquels sont élus pour cela par la population. Nous voulons comme sur la métropole parisienne, que les territoires retrouvent une personnalité morale et une part de fiscalité.

C'est la Métropole pour laquelle Maryse Joissains se bat : agilité, fluidité et concentration sur l'essentiel. Si le schéma reste celui annoncé, non, ce n'est résolument pas la métropole de projets que nous voulons.

Par où faut-il commencer ?

S.J.: Il faut travailler par étapes. Aujourd'hui, les grandes métropoles vont mal, Gérard Larcher lance une mission d'information au Sénat sur les trois métropoles à statut particulier : Paris, Lyon, qui nous a été montré comme un modèle et dont 44 Maires veulent aujourd'hui sortir, et la nôtre. En voulant régler le sort de la métropole Aix-Marseille-Provence au détour d'un amendement, sans se donner le temps d'une analyse en profondeur, le gouvernement confond vitesse et précipitation. La réforme ne peut s'arrêter à ce qui nous est proposé aujourd'hui. Ce sont nos habitants qui en payeront le prix tant en termes d'impôts que de dégradation des services publics.



AUX CÔTÉS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La période que nous avons vécue a été terrible pour le monde économique. En quoi la ville peut-elle les accompagner ?

S.J.: Notre bonne gestion financière nous a permis, en pleine période de pandémie, d'affronter le confinement et la crise économique et sociale en aidant par de nombreuses exonérations le monde économique et les Aixois (exonération de stationnement de surface, distribution de masques, mise en place du premier centre de vaccination du département ouvert 7 J/7). Nous sommes venus en aide aux plus démunis et aux étudiants. Aujourd'hui encore nous restons très vigilants et nos dispositifs restent, pour la plupart, encore en place. De plus, nous maintenons nos investissements à hauteur de 40 à 50 millions d'euros par an. La pertinence de ces investissements a permis à notre ville de rayonner au national et à l'international depuis 20 ans, et à faire travailler l'économie locale. Le rayonnement de la ville est la garantie de retombées économiques colossales pour nos entreprises.

16

OCTOBRE

23

DÉCEMBRE

2021

DANSE - MUSIQUE

ROMAIX

LA CULTURE EN FAMILLE,
UN FESTIVAL D'ÉMOTIONS

CIRQUE - THÉÂTRE - MAGIE

16 LIEUX CULTURELS . 40 SPECTACLES

Bureau Information Culture . 04 42 91 99 19

aixenprovence.fr





100 000
VISITEURS

En dépit d'un calendrier malmené par la crise sanitaire, les trésors égyptiens du musée Granet ont attiré plus de 100 000 visiteurs. La barre a été franchie juste avant le terme de l'exposition, le 26 septembre dernier.

LA VILLA GALLICI AU SUMMUM

LE RELAIS ET CHÂTEAU AIXOIS VIENT D'ÊTRE DÉSIGNÉ PLUS BEL HÔTEL FRANÇAIS PAR LES LECTEURS DU CÉLÈBRE MAGAZINE DE LUXE "CONDÉ NAST TRAVELLER", LA BIBLE EN LA MATIÈRE. NICHÉE AVENUE DE LA VIOLETTE, CETTE ANCIENNE DEMEURE DE CHARME TRANSFORMÉE EN PALAIS FLORENTIN DAME LE PION AU CAP-EDEN ROC D'ANTIBES OU LE GRAY D'ALBION À CANNES. LA VILLA GALLICI COMPTE 17 CHAMBRES ET 6 SUITES.

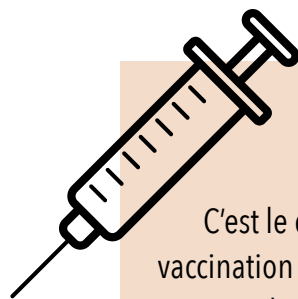
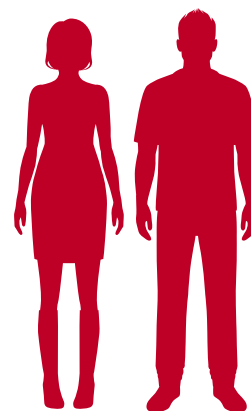
«UMAY» COOPÈRE AVEC LA POLICE



En 2019, la Ville d'Aix a soutenu financièrement la création de l'application Garde ton corps - nouvellement renommée *Umay* - imaginée par une start-up aixoise. Elle permet notamment de référencer des « safe places », lieux où peuvent se réfugier des personnes qui seraient victimes de harcèlement de rue. L'application a évolué et propose désormais à la police municipale d'Aix de récupérer les données collectées relatives aux sentiments d'insécurité signalés par les utilisateurs. La police pourra les analyser et mettre en place, le cas échéant, de nouveaux dispositifs de maintien de la tranquillité publique. L'application, disponible sous Android et IOS, compte près de 40 000 téléchargements et 4000 safe places référencées à travers la France.

ÉGALITÉ HOMMES FEMMES : LE FESTIVAL PREMIER DE CORDÉE

Le Festival d'Aix s'est vu attribuer en septembre le label « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes », par l'Association française de normalisation (AFNOR). C'est la première structure culturelle de statut privé à recevoir cette reconnaissance. Délivré pour quatre ans, le label vient notamment saluer les actions du festival pour renforcer la visibilité et l'employabilité des femmes dans les métiers de l'opéra.



36 000 EUROS

C'est le coût hebdomadaire du centre de vaccination d'Aix-en-Provence. Ce chiffre, établi au sortir de l'été et après la montée en puissance des injections, est principalement constitué de dépenses en ressources humaines, hors personnel de santé. Il prend aussi en compte les dépenses de matériel et celles liées au fonctionnement du gymnase du Val de l'Arc.



TAXE D'HABITATION : BIENTÔT LA FIN

Depuis l'an dernier 65 % des foyers aixois, situés en deçà du seuil de ressources fixé par la loi de finances 2018, sont exonérés de la taxe d'habitation sur leur résidence principale (la contribution à l'audiovisuel public existe toujours en revanche). Pour les 35 % restants, cette taxe va diminuer de 30 % cette année, 65 % l'an prochain, avant de disparaître en 2023.

À noter que les bases fiscales retenues pour le calcul des taxes d'habitation et foncière - établies au niveau national - ont mécaniquement augmenté de 0,2 %. La Ville d'Aix n'a pour sa part pas augmenté ses taux d'imposition depuis maintenant 26 ans.

LE 3 BIS F, UNIQUE EN SON GENRE

Le 3 bis f, lieu de création à la fois en arts visuels et en arts vivants, a reçu en septembre le label Centre d'art contemporain d'art d'intérêt national (CACIN). Il devient le quatrième centre d'art ainsi labellisé dans la région, et surtout le premier à être installé au cœur d'un centre hospitalier, celui de l'hôpital psychiatrique de Montperrin. L'occasion d'impulser une nouvelle dynamique autour de ce lieu unique, sur lequel le Mag reviendra très prochainement.

UN ACTE ÉCOCITOYEN POUR LUTTER CONTRE LA POLIO



Le Rotary club aixois organise jusqu'au 24 décembre un ramassage de cartouches jet d'encre afin de participer à l'éradication du virus de la poliomyélite. Il suffit d'apporter vos cartouches vides ou inutilisées dans les points de collecte situés dans les mairies annexes de la ville. Chaque cartouche collectée permettra de vacciner un enfant dans le monde contre la polio.

20 ANS ET DE LA RESSOURCE



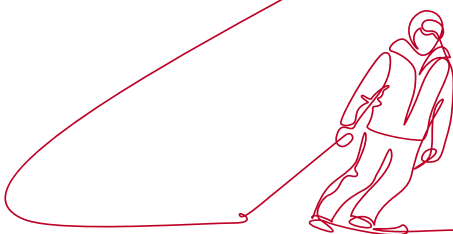
Il y a 20 ans, le cancérologue Jean-Louis Mouysset créait l'association Ressource. Dix ans plus tard elle donnera naissance au Centre du même nom, installé aux Milles. Basé sur une approche humaniste de la médecine, le Centre Ressource entend accompagner les malades du cancer et leurs familles autour de la notion de bien-être. Un peu révolutionnaire, l'idée a largement fait son chemin ; il existe près de dix centres de ce type en France.

" ILS ME FONT RIRE AVEC L'ARC DE TRIOMPHE À PARIS. NOUS, CA FAIT DÉJÀ UN AN ET DÉMI QU'ON A EMBALLÉ LES DEUX GARÇONS "

Lue dans La Provence, la phrase est d'Eric Hampartzoumian, le propriétaire de l'emblématique brasserie aixoise du cours Mirabeau, ravagée par un incendie il y a déjà deux ans. Depuis, le bâtiment a fait l'objet de très lourds travaux de consolidation. Christo n'y est donc pour rien cette fois, malheureusement.

AVENUE MOZART, PISTE VERTE

Le mariage - au départ improbable - entre Aix et le ski tient finalement toutes ses promesses. Le succès de Tout Schuss - quatrième édition cette année, sur l'esplanade Mozart - ne fond pas, bien au contraire. Les stations de ski se délocalisent encore les 20 et 21 novembre prochains pour proposer plein d'animations à venir tester gratuitement.



CENTRE INTERNATIONAL DES ARTS ET MOUVEMENT

UN TIERS LIEU À LA MOLIÈRE

Un rapport remis cet été au Gouvernement par l'association France tiers lieux fait l'éloge du Ciam, installé depuis 2013 à la Molière, cité en exemple sur le plan culturel. Chloé Béron, sa cofondatrice et directrice, donne sa vision du tiers lieu, un concept en plein développement.

Quelle est votre définition du tiers lieu ?



Chloé Béron : De nombreuses définitions coexistent mais selon moi, c'est avant tout un lieu où l'on est amené à faire des choses que l'on n'avait pas prévues initialement, un lieu qui nous engage à partager, à rencontrer des gens différents. Le tiers lieu porte une vocation profondément sociale, au sens de faire société. En cela il est intimement ancré dans son territoire, aux prises avec tous les publics qui le composent.

Vous pouvez nous donner un exemple ?

CB : Durant notre festival (Jours [et Nuits] de Cirque(s) ndr), il y a des spectacles de cirque, évidemment, dans toutes les esthétiques d'aujourd'hui, mais aussi des apéros set avec des DJ, des ateliers de cirque pour enfants ou des food trucks. Alors on s'adresse, sur des canaux différents, à la fois à notre public traditionnel mais aussi aux gens que le spectacle ou le lieu culturel peut impressionner. À ceux-là on

leur dit : « *il n'y a aucun problème, venez juste boire un verre* », puis on les amène indirectement à croiser nos spectateurs. La porosité se fait naturellement, et ils peuvent se sentir légitimes plus tard à revenir pour une autre programmation.

Compartimenter les publics, c'est la solution ?

CB : Le public est déjà compartimenté. 85 % de la population ne fréquente pas les lieux culturels. Notre secteur s'adresse souvent aux 10 % les plus riches, pour rechercher des mécènes, et aux 10 % de publics empêchés, via une politique tarifaire adaptée. Le tiers lieu est justement un outil pour aller chercher des publics différents, dans les 80% qui se situent au milieu. La majorité d'entre nous en quelque sorte.



« Notre rôle n'est pas de confronter les gens, mais de les faire vibrer ensemble »

Chloé Béron, directrice générale du Centre des arts en mouvement (CIAM)



Le cirque est aussi, à ce titre, un bon moyen ?

CB : Le spectacle vivant porte effectivement en lui une partie de la solution pour se retrouver, et les arts du cirque, par l'imaginaire qu'ils génèrent, semblent parfois plus accessibles que d'autres disciplines à l'image plus élitiste. Ce que j'aime dans le cirque, c'est que dans un chapiteau, il n'y a aucune distance entre la salle et l'extérieur. Il n'y a pas de hall par exemple, qui isole et cloisonne. N'importe qui ici doit se sentir à l'aise.

À son ouverture, en 2013, le Ciam était déjà un tiers lieu ?

CB : Dès le départ, la question de l'accessibilité, auprès de tous et notamment des publics difficiles, était une priorité. Nous avons aussi souhaité bâtir un lieu culturel avec une programmation exigeante et nous y tenons beaucoup. Ce n'est pas incompatible, mais cela nécessite de la pédagogie, pour les publics comme pour nos homologues. Le Ciam est également un lieu qui est traversé par des problématiques de société. J'aimerais qu'on développe par exemple la médiation autour du développement durable, qui est un sujet sur lequel nous

travaillons beaucoup mais que nous médiatisons peu. C'est une thématique passionnante à la fois inclusive et pouvant nourrir l'œuvre artistique.

Sorte d'agora, le tiers lieu invite donc à la confrontation des idées ?

Nous n'organisons pas de débat ; lorsqu'on est très différent, le simple fait de se croiser, de se voir, de cohabiter et de partager une même activité est déjà un pas important. Notre rôle n'est pas de confronter les gens, mais de les faire vibrer ensemble. C'est déjà un joli défi !



LE CHIFFRE

13 000

13 000 spectateurs comme la fréquentation du dernier festival Jours [et Nuits] de Cirque(s), qui s'est tenu entre mai et septembre. La prochaine édition devrait reprendre son format classique, plus resserré.

TOUTES LES FACETTES DU CIAM

Prenant appui sur les arts du cirque, les projets du Ciam s'organisent autour de quatre axes majeurs ; l'enseignement, l'innovation et la recherche, l'accompagnement, la diffusion de spectacles.

Le site accueillait

18000 personnes avant le Covid, et en espère le double à l'horizon 2023. On y croise des spectateurs, bien sûr, mais aussi des jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse venus en ateliers avec leurs animateurs, des dirigeants d'entreprises avec leurs salariés en session de cohésion d'équipe, des chercheurs du CNRS, des enfants en situation d'autisme accueillis pour un programme de découverte ou encore des demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises à l'occasion d'un atelier de recrutement. Auxquels s'ajoutent 450 élèves de l'école de pratique amateur chaque semaine, et 1 500 enfants et adolescents dans le cadre des projets d'enseignement artistique et culturel chaque année.

IRONMAN

DOUBLE DOSE DÈS L'ANNÉE PROCHAINE

Un millier de triathlètes s'étaient donné rendez-vous le 19 septembre à l'occasion de l'Ironman d'Aix. Contrairement à l'apocalyptique édition de 2019, ils ont enchaîné natation, vélo et course à pied sous un temps clémente. Le Français Arthur Horseau chez les hommes et la Suissesse Imogen Simmonds chez les femmes ont remporté la mise, bouclant les trois disciplines en respectivement 3h 55min et 4h 22min. À noter que l'Aixois Erwan Jacobi a obtenu une belle quatrième place. L'épreuve revient dès le mois de mai prochain, et change de braquet. Un half toujours, mais aussi un full Ironman, avec 3,8 kilomètres à la nage, 180 km à vélo et un marathon pour finir. Un sacré défi pour une nouvelle formule, qui va considérablement rehausser la notoriété internationale de l'événement.



SURTITRE: SMATCH CARD

LE SPORT AIXOIS SANS MODÉRATION

Assister aux matchs de Provence Rugby, du Pan ou du Pauc, sans avoir à choisir entre le rugby, le water-polo ou le hand, garnir sans modération les tribunes du stade Maurice-David, de la piscine Yves-Blanc et l'Arena, le tout en un seul clic: c'est désormais possible avec la smatch card.

Tout au long de l'année, elle donne un accès illimité aux matchs professionnels aixois, mais aussi un grand nombre d'avantages chez les commerçants partenaires. Le site dédié permettra aussi de localiser les sites sportifs en accès libre. L'idée d'un tel service, c'est Eddy Labarthe, ancien joueur professionnel de Provence Rugby qui l'a eue, avec son associé Sébastien Frapolli. Pour bénéficier du précieux sésame, il faut souscrire un abonnement mensuel qui va de 9,90€ pour les étudiants à 16,90€ pour le grand public. Une offre pour les comités d'entreprise est aussi disponible. La smatch card est susceptible de s'enrichir rapidement de nouveaux clubs, avec un ajustement éventuel de la cotisation. Après Aix-en-Provence, nos deux compères entendent bien développer leur concept dans les grandes métropoles sportives telles que Montpellier, Nice ou Bordeaux. Encore de belles mêlées en perspective ! smatch-card.com



TROPHÉES DES SPORTS

La Ville récompensera le mouvement sportif aixois à l'occasion du traditionnel trophée des sports, qui se tient cette année à la 6Mic, le 13 décembre à partir de 21 heures. Avec la présence d'athlètes de haut niveau et de parrains prestigieux.

CENTRALE SOLAIRE

SOUS LE SOLEIL EXACTEMENT

LA PREMIÈRE CENTRALE SOLAIRE INSTALLÉE SUR LA COMMUNE GÈNÈRE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUELLE DE PRÈS DE 2 300 HABITANTS.

D'une puissance de 1,7 MWh, la centrale solaire des Brègues d'Or a été développée par l'entreprise Neoen. Équipée de plus de 4450 modules solaires bifaciaux, elle permet de produire près de 2,5 GWh d'électricité chaque année (soit la consommation électrique de près de 2 300 habitants). Depuis sa mise en service à l'été 2020, elle évite l'émission de 700 tonnes de CO2 par an.

Le site de son implantation est peu connu des Aixois, hormis des amateurs de randonnées dans le Montaignet. Cette ancienne carrière de roches calcaires exploitée depuis la Seconde Guerre mondiale par la famille Ferrato, toujours propriétaire du site, a ensuite été tenue par Lafarge avant sa fermeture en

1996. « *Notre entreprise participe activement au déploiement des énergies renouvelables en France en travaillant avec l'ensemble des acteurs locaux. Depuis nos bureaux aixois, nos équipes ont permis la réhabilitation de cette ancienne carrière. L'objectif était de transformer cette friche et d'utiliser son potentiel caché pour le convertir en source d'électricité photovoltaïque* » appuie Caroline Adua-Benarbia, la directrice Développement Régional de Neoen. Du fait de sa localisation, la centrale bénéficie d'un ensoleillement idéal et d'un fort albédo (le pouvoir réfléchissant d'une surface), parfaitement adapté aux panneaux double face. L'irradiance réfléchie par la roche blanche est exploitée et

génère une production d'électricité supplémentaire pouvant aller de 5 % à 10 %.

LA VILLE AUSSI A SES PANNEAUX

Les premiers panneaux photovoltaïques ont été installés en 2013 sur le site de Barrida, route des Milles. Ces aménagements sur les toits des bâtiments communaux occupent au total une surface de 5 636 m². Grâce à eux, la redevance annuelle due par GDF Suez s'élève à 60 551 €.

La centrale est composée de plus de 4 450 modules solaires bifaciaux.





FORÊT URBAINE

DES CAPTEURS EN ÉCLAIREUR

Avec Air fresh, 400 arbres vont être plantés aux Milles. Les capteurs, pierre angulaire du projet, viennent d'être installés.

Aix a été choisie comme ville pionnière pour mettre en place le projet Airfresh, labellisé par l'Europe. Le principe est simple : planter 400 arbres au même endroit, sur une surface d'un hectare, afin de quantifier précisément l'ensemble des bénéfices environnementaux et socio-économiques. Deux capteurs ont donc été installés sur le boulevard du Général Paul Angenot, derrière la zone commerciale aux Milles et face à la prairie qui va accueillir la forêt. Les premières plantations sont prévues avant la fin de l'année. « L'idée est d'évaluer

l'apport de ces arbres sur la qualité de l'air en comparant les données avant et après les plantations.

Nous voulons avoir des ressources scientifiques concrètes sur le rôle de ces mini-forêts urbaines notamment sur le bien-être des citoyens » explique le Dr Pierre Sicard le coordinateur du projet.

Plus précisément, le capteur installé à 1 mètre 80 de hauteur va quantifier ce que l'homme respire en termes de polluants (particules fines, CO₂, ozone, dioxyde d'azote...).

Le second capteur, installé à plus de 3 mètres de hauteur, va aussi, permettre d'enregistrer des données météorologiques comme la température ou encore la vitesse du vent. « Nous ajouterons de nouveaux capteurs au-dessous et au-dessus des arbres pour affiner notre analyse. Concernant le choix des espèces

plantées, nous privilégierons par exemple certains érables et tilleuls pour leur grande capacité à éliminer les polluants atmosphériques, mais aussi leur tolérance aux maladies et leur caractère peu allergisant ».

La plantation est répartie sur quatre îlots, chacun abritant des espèces différentes. Le premier, 2 000 m², va comporter des essences variées. Les trois autres îlots, 1 800 m² chacun, seront respectivement dédiés au micocoulier, au platane et à l'érable argenté. En amont des plantations, la mairie va présenter le projet à la population milloise.

LE PARC NATUREL URBAIN FAIT DE LA PLACE AUX VÉLOS

Les cyclistes peuvent désormais traverser le bois de la Cortésine ; d'autres aménagements sont à l'étude.

Depuis presque deux ans, le parc naturel urbain permet de relier, sur 4,7 kilomètres, le parc Jourdan au lycée Cézanne. Le visiteur trouve sur son chemin la cité universitaire de Cuques - et son point de vue sur la Sainte-Victoire -, le parc de Cuques, la promenade de la Torse, le barrage Zola ou encore le lavoir de Grand-Mère.

Si le parcours est jalonné de lieux insolites, de beautés naturelles, d'éléments de patrimoine ou de curiosités urbaines, il ouvre

également de nouvelles possibilités en matière de mobilité.

Dans le secteur de la Cortésine, partie la plus naturelle du tracé, vient d'être aménagé un itinéraire entre l'avenue de Villemus et la traverse de la Cortésine, passant par la partie haute du bois. Il évite notamment aux cyclistes de traverser le ruisseau du Baref.

L'opération a été rendue possible grâce aux Gadz'Arts, impliqués chaque année dans des actions similaires.

Pour limiter l'impact sur l'environnement, un simple débroussaillage a été réalisé, permettant d'ouvrir un axe de trois mètres de large. Le sol en terre a été conservé. La séparation du domaine privé et public se présente sous la



forme d'une clôture placée à l'envers et à 15 cm au-dessus du sol, afin de favoriser le passage de la petite et moyenne faune dans le bois.

LA PETITE REINE À LA FÊTE

Malgré un report dû aux conditions climatiques, la première fête du vélo, organisée conjointement le 17 octobre par la Ville et l'Adava - association œuvrant pour le développement du vélo -, a tenu toutes ses promesses. Au-delà des animations proposées, les Aixois - nombreux à s'être déplacés - ont pu découvrir les aménagements cyclables de la ville et bénéficier d'informations sur les offres de location ou les stationnements disponibles. Signe de l'importance prise aujourd'hui par les mobilités actives.



L'IMAGE

« Ici commence la rivière de l'Arc, ne rien jeter »
Le message, à destination notamment des fumeurs, s'affiche désormais à côté de certaines plaques d'égout. Car oui, une fois jeté, le déchet ne disparaît malheureusement pas pour tout le monde.



Eco-pâturage

En octobre, l'éco-pâturage urbain a investi de nouveau les bords de l'Arc. Il s'inscrit dans la politique d'entretien en zéro produits phytosanitaires et de gestion différenciée que conduit la Ville depuis 2017. Depuis 2018 le parc Christine Bernard porte par ailleurs le label Ecojardin, attestant d'une démarche plus écologique.



CARLOS MORENO, INVITÉ DU SÉMINAIRE AIX DEMAIN

« CRÉER UNE PROXIMITÉ HEUREUSE »

3 questions à Carlos Moreno, scientifique franco-colombien et expert de la Smart City urbaine et des villes et territoires de demain, invité du séminaire « Aix demain ». Cet événement, organisé par la Ville et l'Aupa, se déroulera le 22 novembre au conservatoire Darius Milhaud sur le thème des nouveaux enjeux de l'attractivité et de la proximité.

Qu'est-ce qu'une ville des courtes distances ?

Carlos Moreno : C'est une ville dans laquelle les habitants accèdent aux services essentiels de manière décarbonée,

à pied ou en vélo. Il faut casser les fractures actuelles où les lieux de travail sont concentrés à un endroit et les domiciles ailleurs. L'idée est de mieux irriguer la ville en utilisant les infrastructures existantes, de relancer l'emploi et l'activité économique en s'appuyant sur des circuits courts, d'offrir un accès facilité à la culture et l'éducation ; le tout dans des conditions de végétalisation cohérentes avec nos engagements climatiques. Faciliter la vie quotidienne et gagner du temps contribue à construire une proximité heureuse.

Quelles sont les villes déjà engagées dans la démarche ?

CM : Au total, une centaine de villes dans le monde sont aujourd'hui très investies dans ce mouvement qui a pris beaucoup d'élan, notamment avec la Covid. Cela nous a aidés à réaliser l'importance de revitaliser les quartiers et la vie locale pour éviter les grands mouvements pendulaires et la propagation de l'épidémie. En France, Nantes, Toulouse ou encore Mulhouse sont des villes moyennes engagées dans la ville du quart d'heure. C'est à la portée de toute commune qui aurait le souhait de faire de son territoire une ville polycentrique. Un observatoire international de proximité a d'ailleurs été lancé le mois dernier pour promouvoir cette notion de ville heureuse.

Comment les habitants peuvent-ils être acteurs ?

CM : La ville des courtes distances repose sur un axe transversal qui est le bien commun (tout ce qui contribue à ce que les ressources servent l'intérêt général), et quatre principes majeurs : l'écologie, la proximité, la solidarité et la participation citoyenne justement. Celle-ci doit être encouragée par des soutiens financiers et administratifs de la mairie ou de la métropole, appuyés par les agences locales pour l'insertion et l'emploi par exemple, les agences d'urbanisme pour proposer un rééquilibrage dans la ville, et la relocalisation de l'habitat en situation de mixité sociale et fonctionnelle. La ville du quart d'heure est une ville pour tous.



© Sylvain Laurent

Pour assister au séminaire Aix demain le 22 novembre, rendez-vous sur www.aixenprovence.fr/aix-demain et www.aupa.fr

JEAN LACOSTE

PRÉSIDENT DIRECTEUR
DE L'HÔPITAL PRIVÉ DE
PROVENCE

« HEUREUSEMENT QUE
NOUS AVONS GÉRÉ LA
CRISE SANITAIRE ICI »

L'HÔPITAL PRIVÉ DE PROVENCE VIENT D'ÊTRE SALUÉ PAR
LE PALMARÈS DES HÔPITAUX ET CLINIQUES DE FRANCE.
L'OCCASION POUR JEAN LACOSTE, SON PRÉSIDENT DIRECTEUR
ET DOCTEUR, DE DRESSER UN PREMIER BILAN APRÈS DEUX
ANNÉES MOUVEMENTÉES D'ACTIVITÉS.

13^e meilleure clinique de France, c'est une satisfaction ?

Oui, d'autant que ce classement se base sur l'année 2019, alors que nous étions en plein déménagement. Notre arrivée ici s'est aussi accompagnée d'une profonde réorganisation, avec notamment l'arrivée de nombreux praticiens.

Avec autant de lits qu'à l'époque de Rambot et de La Provençale, vous annoncez pouvoir accueillir davantage de patients. Est-ce le cas ?

On enregistre effectivement une hausse d'activité, aux alentours de 30 %

entre 2018 et 2021. Notre capacité hôtelière est certes identique, elle n'est d'ailleurs pas saturée, mais nous avons plus de postes ambulatoires et davantage de plateaux techniques et de salles de blocs. Cela nous permet de mieux gérer le flux de patients.

Vous appliquez l'organisation « H - 2 ». En quoi cela consiste ?

Lorsqu'un patient a une intervention programmée, il est admis deux heures avant, et non plus la veille. En termes d'organisation, cela implique notamment une pré-admission en amont, que son dossier soit complet. Une fois sorti, le patient est également

PREMIÈRE CLINIQUE DE LA RÉGION

Dans le palmarès du Point, l'HPP se hisse au 13^e rang parmi les 50 meilleures cliniques de France, au premier rang sur le plan régional. C'est aussi la première clinique de France pour les calculs urinaires l'appendicite et la chirurgie des hernies de l'abdomen.

À noter également la 8^e place de la clinique Axiom pour les urgences de la main.

mieux suivi. Il faut désormais réfléchir en parcours global ; le parcours à l'hôpital en fait partie mais doit être le plus court possible. C'est mieux pour le patient, mais aussi pour les familles.

Comment avez-vous vécu la crise sanitaire ?

Nous avons pris en charge 650 patients en hospitalisation, et 213 en soins intensifs, aucun autre établissement privé n'a fait plus dans la région. Heureusement que nous avons géré la crise sanitaire ici, avant nous n'aurions pu faire face de la même manière. On a piloté l'organisation en fonction de l'épidémie et des injonctions de l'Agence régionale de santé. En arrêtant toute autre activité d'abord, jusqu'en mai 2020, puis en déprogrammant le moins possible.

La politique de déprogrammation pendant la crise a-t-elle eu des conséquences ?

C'est encore difficile à évaluer, mais oui, sûrement. Le nombre de patients cancéreux a par exemple baissé de 20 % en Paca, ce qui n'est pas normal. Cela signifie un retard dans les diagnostics. En effet pour dépister un cancer du côlon, il faut faire une coloscopie.





DISPOSITIF HIVERNAL

À L'ÉCOUTE DES PLUS DÉMUNIS

Chaque année à cette époque et pour venir en aide aux plus démunis, le Centre communal d'action sociale (CCAS) travaille main dans la main avec les associations. Parmi elles, le Samu social de la Croix-Rouge mène de nombreuses actions pour les sans-abri.

Trois jours par semaine, de 9 heures à 11 heures, les bénévoles accueillent ou plutôt « *écoutent* » comme ils aiment à dire, la vingtaine de personnes sans abri qui se présentent au point hygiène du 32 cours des Arts et Métiers. L'endroit existe depuis une quinzaine d'années. Un café, du pain, une douche ou simplement un sourire sont au menu du jour. Chaque année, un peu plus de 1 200 personnes franchissent leur porte. « *Être à l'écoute, aller vers eux sans être intrusif, puis les orienter* » telle est la philosophie de ce point de rencontre commente Danièle, coordinatrice bénévole du Samu social. « *On les considère comme des citoyens à part entière* » tient-elle à rappeler. Pendant le confinement, l'endroit était l'un des seuls où les permanences étaient maintenues. « *Ça m'a permis de ne pas craquer* » avoue Patrick, un habitué des lieux. Il ne tarit

pas d'éloges sur « *les filles* », comme il les appelle : « *Elles font en sorte qu'on ne perde pas notre dignité* ». Du 1er juillet au 31 août, ce dispositif prend le nom de halte d'été, où le même service est assuré, cette fois-ci deux soirs par semaine, de 18 heures à 20 heures 30.

Des maraudes tous les jours

Du 15 novembre au 31 mars, une dizaine de bénévoles du Samu social assurent sept jours sur sept des maraudes. Des tournées de rue, à la rencontre des personnes exclues afin de recréer un lien social. Les équipes interviennent en moyenne auprès d'une quarantaine de personnes chaque soir. Accompagnés par deux professionnels du Centre communal d'action sociale, les bénévoles peuvent aussi bien distribuer des boissons, de la nourriture, que fournir des vêtements, des couvertures, des duvets ou des produits d'hygiène. Cette aide matérielle, souvent très appréciée, n'est cependant qu'un prétexte pour établir un dialogue. Petit à petit, à force de rencontres et d'échanges, les contacts se créent, favorisant ainsi le maintien du lien – fragile – avec la société. En lien permanent avec les équipes mobiles du centre hospitalier de Montpellier, elles forment une sorte de « *relais d'alerte* » pour informer les différents partenaires sociaux.



LE NOUVEAU TRIBUNAL A OUVERT SES PORTES

DEPUIS LA RENTRÉE AIX DISPOSE ENFIN DE SON NOUVEAU TRIBUNAL JUDICIAIRE, APRÈS VINGT ANS D'ATERMOIEMENTS.

Derrière les grandes façades vitrées qui surplombent les monolithes de béton, les fonctionnaires du nouveau tribunal peuvent apercevoir la verrière du palais Verdun. Le lien entre les deux édifices est ténu. Commandé en 1787, le palais Verdun ne fut achevé que 45 ans plus tard. Une éternité comparable à l'épopée de la construction du nouveau tribunal, qui a ouvert ses portes au public le 30 août dernier, 49 ans après les premières annonces.

Après un long combat politique, les sites de Carnot et de Pratesi, au Jas de Bouffan, sont désormais enfin réunis. Une très bonne nouvelle pour les 66 magistrats du siège et du parquet, les 180 fonctionnaires, les avocats et évidemment les justiciables. Dès l'entrée, un service d'accueil unique leur est dédié, leur permettant d'obtenir des renseignements sur les procédures en général et leur affaire en particulier. Les avocats disposent par ailleurs de nombreux espaces confidentiels pour

s'entretenir avec leurs clients. La salle des pas perdus s'étend là, immense, baignée d'une lumière naturelle diffusée depuis le toit en verre, quatorze mètres plus haut. L'édifice, signé de l'architecte Marc Barani, affiche plus de 9 000 m², dont 4 000 dévolus aux bureaux situés sur la partie supérieure, au-dessus des imposants monolithes de béton. Le tribunal judiciaire compte 4 salles pour les audiences

pénales – dont la plus grande permet d'accueillir 84 personnes - 2 pour les audiences civiles, et d'autres destinées aux séances des juges aux affaires familiales, d'application des peines et des enfants. Pas de procès d'assises en revanche, qui

QUID DES PLANTATIONS ?

La Ville s'est chargée de l'aménagement du parvis, destiné à accueillir des plantations. Deux fosses se trouvent dans l'impasse du Gallet Cantant, onze autres sont situées devant le Palais, organisées en deux rangées. Les treize arbres seront plantés cet hiver : des platanes le long du bâtiment, des poiriers côté chaussée. Une deuxième phase de plantations, jusqu'au boulevard des Poilus, se déroulera entre 2022 et 2023.

LE CHIFFRE

48,6

millions d'euros.

C'est le coût du projet, piloté par l'agence publique pour l'immobilier de la justice.

REPÈRES

2021 : Le tribunal ouvre ses portes, un peu plus de trois ans après la première pierre.

2017 : Relancé par Maryse Joissains, le gouvernement donne enfin son accord.

2014 : L'État remise le projet dans les cartons.

2011 : Marc Barani remporte un nouveau concours.

2010 : Destruction de l'ancien tribunal.

2006 : 100 millions d'euros, 20000 m², le projet XXL de l'architecte Francis Soler est choisi, avant d'être abandonné.

2005 : L'État annonce la construction d'un pôle judiciaire.

1972 : Premières promesses d'un nouveau tribunal à Aix.



même en première instance, continueront de se tenir à la cour d'appel.

Le conseil des Prud'hommes reste pour le moment au Pavillon Gauffredy, à côté du Pavillon de Vendôme. Quant à l'ancien bâtiment Carnot, il va laisser place à un parking pour le personnel.

3 QUESTIONS À

BENOÎT PORTEU DE LA MORANDIÈRE, NOUVEAU BÂTONNIER D'AIX-EN-PROVENCE

Le tribunal, enfin, ouvre ses portes. Quel est votre sentiment ?

C'est évidemment une grande satisfaction, et surtout un soulagement pour tous ceux qui concourent à l'œuvre de justice sur Aix-en-Provence. En particulier pour les avocats, qui entre une clinique désaffectée, des préfabriqués « temporaires » et des sites éloignés, n'ont cessé de s'adapter ces dernières années aux contraintes de l'immobilier judiciaire.



C'est une bonne nouvelle aussi pour la justice ?

Bien sûr. Notre ville, historiquement tournée vers le droit, dispose enfin d'un bâtiment digne de ce nom. Et les avocats, au même titre que les magistrats et les personnels de greffe, en sont les usagers privilégiés. Ces nouvelles conditions vont permettre de ramener la solennité et la sérénité indispensables à l'exercice d'une justice de qualité et à la restauration de la confiance de nos concitoyens.

Vous prendrez vos fonctions en janvier, quelles seront vos préoccupations ?

Je crois qu'il faut réduire la distance, recréer du liant, et remettre l'humain au cœur du palais. On doit s'assurer que le justiciable, dont l'avocat est l'unique porte-voix, demeure la préoccupation centrale du monde judiciaire. Mais je crois qu'avec ce nouveau tribunal, les justiciables regardent déjà leur justice avec le respect qui lui est due. Le reste est une simple question de temps.



MARCHE INTERNATIONAL DES VILLES

JUMELLES

📍 Place François Villon
 📅 Du 1er au 5 décembre
 Du lundi au vendredi de 10h à 20h
 et le samedi jusqu'à 21h

Venez découvrir les villes avec lesquelles Aix est jumelée : Ashkelon, Baalbeck, Bath, Carthage, Coïmbra, Grenade, Kumamoto, Pécs, Pérouse, Tübingen...

Découvrez l'artisanat et goûtez aux plaisirs culinaires proposés par leurs représentants, artistes créateurs, artisans, commerçants.

Entrée libre, pass sanitaire obligatoire.

FÊTE DE L'HUILE D'OLIVE

📍 Place François Villon
 📅 Les 11 et 12 décembre de 10h à 20h

Cette fête conviviale célèbre la production d'huile d'olive nouvelle. Producteurs et mouliniers vous font découvrir les saveurs de l'huile d'olive et de nombreux produits élaborés à partir de la production oléicole traditionnelle du Pays d'Aix.

Entrée libre, pass sanitaire obligatoire.
 Renseignements : huileoliveaocaux@orange.fr

MARCHE DES 13 DESSERTS

📍 Place François Villon
 📅 Du 16 au 24 décembre de 10h à 20h

Une quarantaine d'agriculteurs et artisans des métiers de bouche du département présentent produits et spécialités culinaires traditionnels du Noël provençal dans une ambiance de fête.

Entrée libre, pass sanitaire obligatoire.

VIDÉO MAPPING / REVELATIONS

📍 Les allées Provençales / Église de la Madeleine / - La halle aux grains / - Église Saint Jean-de-Malte

📅 Du 3 au 24 décembre de 18h à 21h

Un parcours artistique en son et lumière sur quatre lieux emblématiques de la ville.

INAUGURATION DE LA FOIRE AUX SANTONS

📍 Place François Villon
 📅 Dimanche 28 novembre à partir de 10h

Son inauguration est précédée par la messe des santonniers, célébrée en provençal et animée au son des galoubets-tambourins, de chants provençaux

● 10h00
 Église Saint Jean Baptiste du Faubourg, cours Sextius, messe en provençal

● 11h30
 Esplanade Cezanne, inauguration, bénédiction et animations provençales

Entrée libre
 Renseignements Lei Farandoulaire Sestian : farandoulaire@wanadoo.fr

FOIRE AUX SANTONS

📍 Place François Villon
 📅 Du 19 novembre au 2 janvier
 Tous les jours de 10h à 20h et le week end de 9h30 à 19h30 (sauf le 25/12)

Existant depuis 1934, la foire aux santons est un repère incontournable de la tradition calendaire où se côtoient choix et qualité. Véritable vitrine du savoir faire des santonniers, la traditionnelle foire aux santons d'Aix-en-Provence vous donne l'occasion de découvrir leurs nouvelles créations et de débiter ou compléter votre crèche.

Entrée libre

MANÈGES

📍 Cours Mirabeau
 📅 Du 13 novembre au 2 janvier de 10h à 20h (sauf le 25/12 et le 01/01 de 14h à 20h)





LA BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

- Place Verdun
- Jusqu'au 24 décembre

La boîte aux lettres du Père Noël sera installée au pied du sapin géant en décembre. Les enfants sont invités à venir y déposer leur précieux courrier, avant le 19 décembre pour avoir une réponse... En n'oubliant pas de mettre leur adresse au dos de la lettre pour avoir une réponse !

Inauguration le 03 décembre à 19h30.



LE SAPIN DE NOËL GÉANT

- Place Verdun
- Du 13 novembre au 2 janvier

Un sapin de Noël de 13 mètres de haut installé durant les fêtes sur les places comitales. Symbolisant la magie de Noël auprès des enfants comme des parents, ce sapin géant est une attraction à lui seul, et un point de rassemblement pour les Aixois.

Inauguration le 03 décembre à 19h30.

LES CHALETS DE NOËL

- Cours Mirabeau
- Du 17 novembre au 31 décembre de 10h à 20h (sauf le 25/12 de 14h à 20h)

Le cours Mirabeau et la place Comtale accueillent comme de coutume une cinquantaine de chalets d'artisans et de commerçants.

Vin chaud, gourmandises, lumières scintillantes et idées cadeaux, mille et un plaisirs sont à partager sur ce marché de Noël.

RÉVÉLATIONS NUMÉRIQUES

Du 3 au 24 décembre, des artistes investissent quatre lieux emblématiques d'Aix-en-Provence avec des animations en son et en lumière. Une manière de redécouvrir l'espace public, au travers d'un parcours d'art numérique qui promet beaucoup.

L'association Hexalab en collaboration avec la Ville propose Révélations, un parcours artistique son et lumière qui va mettre en valeur quatre lieux emblématiques de la ville : l'église de la Madeleine, place des Prêcheurs ; la Halle aux Grains, place Richelme ; l'église Saint Jean-de-Malte, à l'angle des rues Italie et Cardinale et les allées Provençales, avenue Giuseppe Verdi. Chaque œuvre artistique souligne l'architecture de la façade de chaque ouvrage. Un vrai spectacle, un événement magique, dont on profite à la tombée de la nuit, de 18 heures à 21 heures. Une balade enchantée au beau milieu d'installations lumineuses et hautes en couleur qui s'accompagnent de musique, pour une immersion encore plus belle dans la ville. L'occasion aussi, de faire de jolies balades en famille.



@NoniLab

LE GIBASSIÉ, UNE PASSION BIEN HUILÉE

Incontournable des 13 desserts de Noël, le gibassié est avant tout consommé pendant les fêtes de fin d'année. Reportage chez les Piantino, producteurs de père en fille et présents chaque année sur le marché aixois.

En ce 22 octobre, on s'affaire dans le petit laboratoire de Trets. Et pour cause, c'est jour de reprise chez les Piantino. Aux fourneaux depuis 6 heures du matin, la journée de travail ne s'achèvera que vers 19 heures et ce sera comme ça jusqu'à fin décembre. Il faut dire que 80% du chiffre d'affaires de la petite entreprise familiale sont réalisés entre novembre et janvier.

De la petite pièce se dégagent des parfums, à la fois, de citron, d'orange, d'huile d'olive... mais la liste des ingrédients s'arrêtera là. Bien gardée par les maîtres des lieux, la recette se transmet de génération en génération depuis une centaine d'années.

Bref, on l'aura bien compris, chez les Piantino, le gibassié c'est avant tout une affaire de famille ! Tout a débuté au 46, rue Espariat avec le papa, puis c'est au tour du fils, Pierre, de reprendre le flambeau. « *Je n'étais pas destiné à reprendre l'affaire familiale, mais à 35 ans, alors chauffeur poids lourd, mon père m'a fait comprendre qu'il était temps de s'y mettre* ». Et Pierre ne regrette pas ce choix, il suffit de l'entendre parler de son gibassié et des rapports qu'il entretient toujours avec ses

clients. La belle aventure a duré jusqu'en 2006, avant un déménagement sur Trets, où il a fallu tout recommencer.

Depuis, la bonne étoile de Pierre ne l'a pas laissé tomber. Il y a quatre ans, il est revenu sur les traditionnels chalets de Noël du cours Mirabeau. Le bouche-à-oreille a alors permis aux nombreux habitués de retrouver les saveurs de ce plaisir sucré. Depuis, Lou Gibassié est aussi présent tous les samedis sur les bancs du marché de la place Richelme.

Aujourd'hui c'est Sarah qui tient la barre. La trentaine, elle non plus n'était pas destinée à reprendre l'affaire familiale. Après une première vie passée dans l'univers équestre, elle décide de passer un CAP de boulanger, et la passation s'est révélée évidente. C'est-à-dire que Sarah est tombée dedans toute petite. Elle a grandi au-dessus de la boutique aixoise et a été bercée par les effluves du gibassié. Sa recette, c'est évidemment celle de papa, jamais bien loin dans l'atelier. Mais au fait, pompe à l'huile ou gibassié ? « *Il n'y a pas de différence répond Pierre. Le gibassié c'est l'appellation provençale et la pompe à l'huile, la française* ». Pas de polémique donc, juste une affaire de goût.



TRÉSORS DE LA COLLECTION CINI VENISE

HOTEL DE
CAUMONT

CENTRE D'ART
AIX-EN-PROVENCE

19 NOV. - 27 MARS



Fondazione
GIORGIO CINI 70

culturespaces
PARTAGER LA CULTURE

Avec le soutien de



CERCLE
CAUMONT

LaProvence



PARIS
PREMIER

OUI

arte

3
provence
alpes
côte d'azur





*Je recherche
une proximité
immédiate
avec mes
producteurs.*



Matthieu Dupuis-Baumal

LE PRINCE du palais

Chef charismatique des restaurants du Château de la Gaude, l'étoilé Matthieu Dupuis-Baumal porte la voix d'une cuisine responsable.

L'interview est interrompue par un SMS. « *Pardonnez-moi, c'est mon pêcheur, je dois lui répondre.* » Matthieu Dupuis-Baumal retourne son téléphone. On y découvre deux hommes sur un bateau au large de la Méditerranée portant un thon de 50 kg. « Génial, je prends ! » répond le chef du restaurant gastronomique du château de La Gaude. « *Ici on est locavore à 200 %. On prend ce que la nature nous offre, pas plus. J'ai voyagé et travaillé dans 27 pays. Aujourd'hui je défends une cuisine de territoire soulignée par des accents venus du monde entier notamment du Japon. Je recherche une proximité immédiate avec mes producteurs.* » Une proximité que Matthieu cultive aussi avec son équipe. Les plus anciens de sa brigade ont depuis longtemps abandonné l'appellation « chef » et le « vouvoiement » pour des échanges plus directs. « *Ça peut paraître très banal mais les cuisines sont souvent marquées par des rapports de hiérarchie écrasants. Je pense que l'on peut se faire entendre en respectant ses collaborateurs.* » Preuve de l'efficacité de ce choix, la stabilité de son personnel. Voire la fidélité, puisque, certains l'épaulaient déjà lorsqu'il œuvrait chez le triplement étoilé Michel Troisgros à Roanne en 2010,

puis au domaine de Manville aux Baux-de-Provence en 2015.

« Casser les codes »

Si son téléphone lui permet de communiquer avec ses producteurs, il est aussi grâce aux réseaux sociaux un instrument « *pour casser les codes, on peut travailler dans un grand établissement et montrer son quotidien* ». Le sien est composé d'innombrables heures en cuisine, « *je suis à tous les services* » et de sport, « *au moins 3 ou 4 fois par semaine* ». Du rugby qu'il a pratiqué pendant des années, il en conserve d'ailleurs la carrure et le mental. « *Ce sport m'a inculqué l'importance du collectif et de la complémentarité. J'applique ces principes dans ma cuisine où chacun a un poste bien spécifique.* » Nouveau regard sur son téléphone. Cette fois le chef est appelé pour une réunion. Le rythme de sa journée semble intense mais il ne laisse rien transparaître. Aucune agitation, pas de stress. Alors on l'interroge sur sa capacité à tenir la cadence... « *C'est un métier de passion, si on ne prend pas plaisir à travailler on ne peut effectivement pas tenir. Moi j'adore.* »

à vos agendas !

Piero di Lorenzo Ubaldini, dit Piero di Cosimo (Florence, 1462 – 1522), La Vierge et l'Enfant avec deux anges, vers 1505-1510, huile sur bois, 116,2 x 85,2 cm, Fondazione Giorgio Cini, Galleria di Palazzo Cini, inv. 40017, photo : Venezia, © Fondazione Giorgio Cini



LES TRÉSORS VENITIENS S'INVITENT À CAUMONT

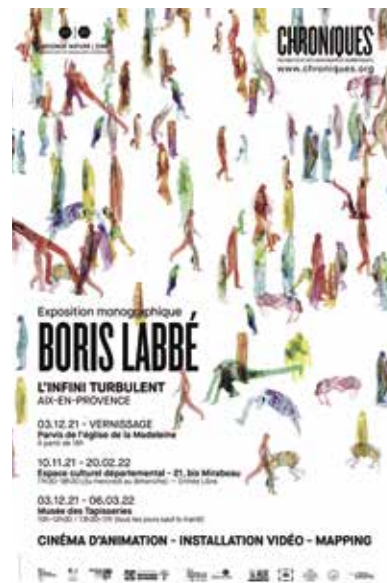
Du 19 novembre au 27 mars 2022, à l'occasion du 70^e anniversaire de la création de la Fondation Giorgio Cini, le Centre d'Art Caumont propose à ses visiteurs un voyage à Venise, en présentant pour la première fois hors d'Italie, des chefs-d'œuvre de la collection Cini.

L'exposition regroupe 90 peintures, sculptures, dessins et objets précieux qui font partie de l'un des plus prestigieux ensembles d'art italien du XIV^e au XVIII^e siècle, réuni par l'entrepreneur et philanthrope Vittorio Cini.

Aux côtés des grands noms de la peinture toscane comme Fra Angelico, Filippo Lippi, Piero di Cosimo, Jacopo da Pontormo et vénitienne, comme Lorenzo et Giandomenico Tiepolo, l'exposition présente des pièces maîtresses de la Renaissance ferraraise. Elle est complétée par une sélection de sculptures, émaux et ivoires, ainsi que par un choix de dessins et enluminures.

LE COURT, FENÊTRE SUR LE CINÉMA DE DEMAIN

Réel panorama de la création cinématographique contemporaine issue des cinq continents, le festival Tous Courts déniche les talents émergents, qu'ils soient réalisateurs, comédiens, chefs opérateurs ou monteurs. Il revient du 30 novembre au 4 décembre à la Cité du Livre La 39^e compétition internationale de courts métrages et la 7^e compétition internationale de courts métrages expérimentaux rythment le festival de la cérémonie d'ouverture à la remise des prix. Fiction, documentaire, animation ; tout le monde s'accorde à dire, le festival Tous Courts n'est pas un festival de courts-métrages ordinaire. C'est aussi et surtout le reflet d'un certain regard et d'une exigence particulière autour du cinéma d'auteur d'aujourd'hui. Autrement dit, le cinéma de demain.



BORIS LABBÉ S'AGITE AU MUSÉE DES TAPISSERIES

L'infini turbulent, titre emprunté à Michaux mais tellement évocateur pour éprouver le travail de Boris Labbé, rassemble un peu plus de dix ans de pratique et d'expérimentations audiovisuelles de l'artiste. Le musée des Tapisseries vous invite à les découvrir du 4 décembre au 6 mars 2022. À l'origine dessinateur, Boris Labbé développe depuis ces huit dernières années une démarche en vidéo d'animation.

Angelin Preljocaj a fait appel à Boris Labbé pour les créations vidéo de sa dernière création « Le lac des cygnes ». Une partie de son travail est également présentée à la galerie du Département sur le cours Mirabeau.

En partenariat avec Seconde Nature.



MÔMAIX, L'AVENTURE CONTINUE

Courez vite, Mômaix, mini festival de spectacles vivants pour les enfants et les familles, se termine le 23 décembre, après 40 spectacles et 93 représentations mêlant cirque, danse, théâtre, magie ou encore de la musique. L'éducation artistique est bien une priorité pour Aix-en-Provence !

aixenprovence.fr



GERMAIN NOUVEAU : LE SECRET DES ILLUMINATIONS

À l'occasion du centenaire de sa disparition, Germain Nouveau continue de se dévoiler, jusqu'au 31 décembre à la bibliothèque Michel Vovelle, grâce à des pièces inédites et rarement, voire pour certaines, jamais exposées. Pièce maîtresse de l'exposition, le manuscrit des Illuminations, signé Rimbaud, ou peut-être Germain Nouveau finalement... Avec Verlaine, ils forment le plus remarquable trio de la poésie française. Bohème et vagabond, à moitié saint, à demi fou, hanté par la mort et par l'amour, Germain Nouveau s'opposa de son vivant à l'édition de ses recueils.

Entrée libre.

MUSÉE GRANET : UN POINT DE VUE, DIFFÉRENT

À partir du 20 novembre, le musée Granet propose au public de porter un nouveau regard sur les peintures et sculptures des Écoles française, nordique, espagnole et italienne du XIV^e au XVIII^e siècle avec une sélection de 103 œuvres dont 11 sculptures. Ce réaccrochage est l'occasion de redécouvrir les riches collections du musée, et d'observer combien les dons et legs obtenus au fil des décennies, font la part belle aux portraits, scènes de genre et paysages. Autant de thématiques prisées par les collectionneurs aixois dans leurs cabinets de curiosités à une époque où, la ville du Roy René était, de part sa situation géographique, un carrefour entre l'est et l'ouest, le nord et le sud.

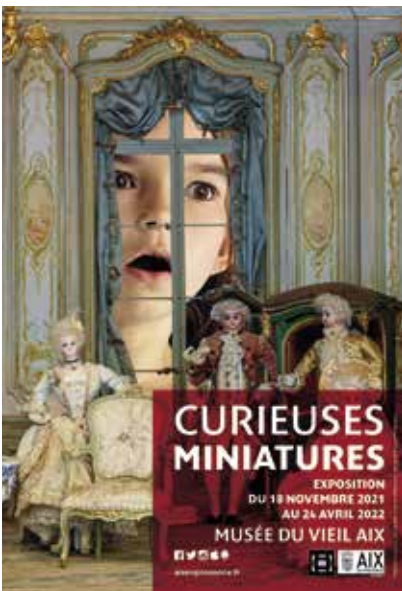
École de Fontainebleau, Le Repas galant, 16e siècle - Huile sur toile, 91 cm x 133,8 cm - Donation Arbaud-Jouques, 1858 - Photo Claude Almodovar / Musée Granet, Aix-en-Provence



SCHEMOUL : PASSION POURPRE

Jusqu'au 27 février 2022, les salons du Pavillon de Vendôme se parent de rouge. Yves Schemoul y a installé sa Camera - chambre calda ; ensemble monochromatique rouge composé de pièces de différentes natures telles que des sculptures en résine, peintures au vernis photographiées à contre-jour, dessins et pièces en verre, conçus comme une installation.

Le Pavillon de Vendôme, véritable écrin abritant la « chambre des secrets » dans une juxtaposition de temporalité, de formes et matières, partage avec Camera calda la caractéristique d'un espace entre histoire et légende. L'exposition est conçue dans une relation entre les deux structures, l'une à l'intérieur de l'autre avec des points de jonction et des écarts.



LE MUSÉE DU VIEIL AIX EN VERSION MINI

Miniatures, maisons de poupées, modèles réduits ou maquettes, du 18 novembre au 24 avril 2022, le visiteur est invité à les découvrir musée du Vieil Aix en miniatures.

Les reconstitutions de scènes historiques avec personnages sophistiqués en porcelaine de Saxe, voisinent avec les santons-puces, crèches et autres santi-belli en terre cuite. Le théâtre miniature, en vogue dans les hôtels particuliers des familles aristocratiques, côtoie les « beatihos », modestes boîtes vitrées représentant des cellules de carmélites, le mobilier des maisons de poupées, celui réalisé par les compagnons ébénistes pour leurs chefs-d'œuvre de maîtrise.

À cet inventaire à la Prévert, vient s'ajouter le « Modello » de Gaulli, exceptionnelle maquette en trois dimensions du XVII^e siècle née d'un projet non réalisé pour l'atrium du baptistère de Saint-Pierre de Rome. De quoi captiver enfants comme adultes.

VESTIGES

LA NORIA DE LA COUR D'APPEL

Des vestiges de l'ancienne prison côtoient une noria des XIe-XIIe siècles. On vous explique.

Pour le passant distrait qui se rend au tribunal par la passerelle d'accès du palais Monclar, la «cuve» en pierre qui se trouve sous ses pieds est un vestige archéologique. Or il n'en est rien. Il s'agit en réalité d'une création artistique réalisée par une artiste japonaise à laquelle le Ministère de la Justice avait confié le projet d'animer cette cour.

L'objet est donc contemporain et date de la fin des années 90. Mais il s'inspire d'un vestige archéologique que les fouilles de 1994 préalables à

la construction du tribunal (après la désaffectation de l'ancienne prison en 1991) ont révélé.

La découverte : une noria, datée des XI^e-XII^e siècles, qui avait été construite avec des blocs en pierres froides et des moellons prélevés sur le dallage du cardo maximus (principale rue nord-sud de la ville romaine) et des maçonneries antiques. « *La fonction de noria de ce dispositif a notamment été avérée par l'importante série de godets en céramique trouvés au fond du puits. Il s'agissait d'une sorte de puits équipé d'une roue à godets et d'un mécanisme rotatif qu'un âne se chargeait d'activer* » détaillent les archéologues de la Ville d'Aix-en-Provence. L'artiste japonaise a donc créé un faux à la place d'un objet

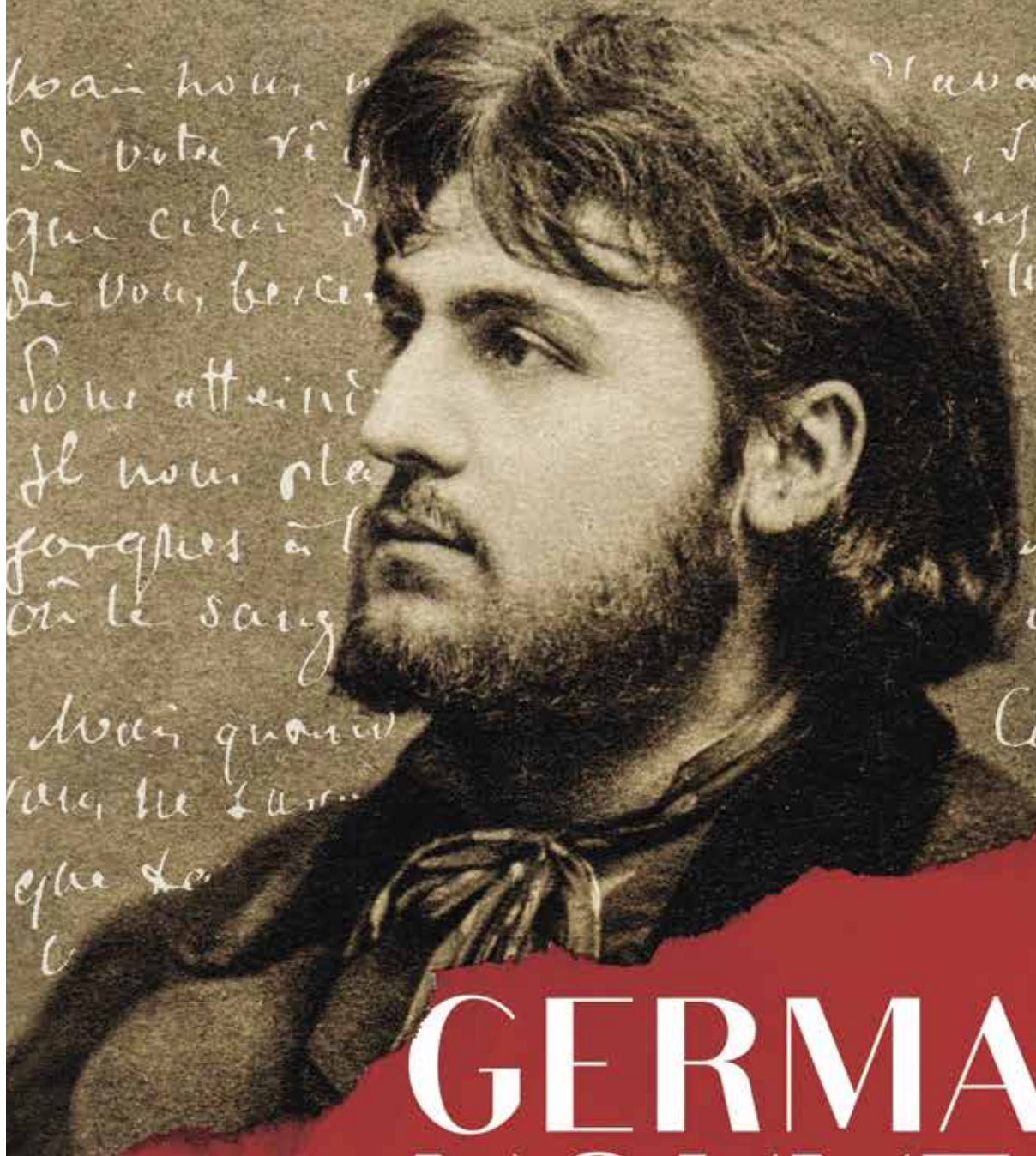
authentique.

Quant aux alignements de pierres également présents dans cette cour, ils ont été construits avec les blocs prélevés sur les fondations des maçonneries de l'ancienne maison d'arrêt. Ils rappellent donc aux justiciables la présence, dans ces lieux, de la prison dont le mur de façade a été conservé. « *Cette « deuxième peau » classée au titre des Monuments Historiques qui enveloppe aujourd'hui le bâtiment, est le seul élément en place de l'ancien édifice* » complètent les archéologues.



de saut leur caud repu de traches au do
vrai honn
de votre r
que celui d
de vous, berce
Sous atteind
Il nous pla
forques à l
ou le sang
Mais qu'on
vraie ne s'a
que de
c

l'avance le, l
sans nul
; Soum
l'his aint
de votre
votre en
d, et ter
ubément
Cœd, h
v. x p



GERMAIN NOUVEAU

L'AMI DE VERLAINE ET DE RIMBAUD

EXPOSITION

2 OCTOBRE - 31 DECEMBRE 2021

BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE MICHEL-VOVELLE
25 ALLÉE DE PHILADELPHIE
AIX-EN-PROVENCE

LES MÉJANES (BnF)
BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES D'AIX-EN-PROVENCE

Soutenu par
MINISTÈRE
DE LA CULTURE





Saint-Mitre
Détail du jardin
japonais du parc.



LA RÉNOVATION DES CHEMINS RURAUX SE POURSUIT

Quasi incontournable pour les promeneurs et les passionnés de Paul Cézanne qui se rendent sur le plateau de Bibémus et ses carrières chères au peintre aixois, le chemin de Bibemus vient d'être rénové. Il a fait l'objet d'une requalification dans le cadre du programme de rénovation des chemins ruraux selon le procédé dit de malaxage. Plusieurs chemins comme ceux de l'Enclos, du Marin, de Ponte à Puyricard, celui de la fontaine des tuiles sur les hauts d'Aix et un tronçon du chemin de la Couronnade aux Milles sont aussi en cours de rénovation selon cette technique qui a réutilisé l'enrobé décapé, mélangé à une émulsion végétale.



UN STAGE PLURIDISCIPLINAIRE POUR NOËL

La Ville organise du 20 au 24 décembre prochain dans le gymnase Yvan Gros, un stage pluridisciplinaire en collaboration avec le PRODAS, le Programme des activités sportives mis en place par le Conseil de territoire du Pays d'Aix. Plusieurs associations seront présentes pour permettre aux enfants de découvrir et de s'initier gratuitement à toute une palette d'activités sportives, artistiques et culturelles.

Renseignements : 06 98 97 55 86

CONTRAT DE VILLE 2022 : L'APPEL À PROJETS EST LANCÉ

Favoriser l'émergence d'actions cohérentes avec les enjeux territoriaux, voilà l'objectif clairement affiché par l'appel à projets lancé dans le cadre du contrat de ville 2022. Dispositif porté conjointement par l'État, la Région, le Département, la Métropole, la Ville, la CAF et les bailleurs sociaux, le Contrat de Ville s'adresse aux associations et à l'ensemble des acteurs qui agissent pour et avec les habitants des quartiers dits prioritaires. Des thématiques comme la réussite éducative, la parentalité, l'insertion, le sport, la culture, la citoyenneté, la santé, la prévention de la délinquance ou l'emploi et le développement économique, sont les moteurs de cet outil de lutte contre les inégalités.





ENCAGNANE

KAP'S : DES COLOCATIONS À PROJETS SOLIDAIRES

LES KAP'S SONT UN PROJET INNOVANT QUI INCITE LES ÉTUDIANTS À S'IMPLIQUER DANS LA VIE DU QUARTIER, EN CONTREPARTIE D'UN LOGEMENT À UN LOYER MODÉRÉ.

Mis en place par l'AFEV, l'Association de la fondation étudiante pour la ville, les Koloc' à projets solidaires (KAP's) sont un concept né en Belgique qui propose à des étudiants d'habiter en colocation en échange de leur engagement dans des projets solidaires. Présentes désormais dans 33 villes françaises, les KAP's ont fait leur apparition à Encagnane lors de la rentrée universitaire de septembre 2020. Trois appartements sont concernés par ce dispositif grâce à un partenariat avec les bailleurs sociaux Pays d'Aix Habitat et Famille et Provence. En contrepartie de cette location à un loyer modéré, les jeunes « kapseurs » se sont impliqués dans des actions éducatives, citoyennes ou visant à améliorer le cadre de vie et le lien intergénérationnel. Les premiers « kapseurs » aixois ont ainsi participé à une quinzaine d'actions telles que la distribution de denrées alimentaires, l'organisation de rencontres avec les habitants du quartier sur des thèmes sociétaux, des ateliers jardinage et bricolage ou encore des séances d'accompagnement scolaire dans les locaux du Secours Catholique. Les KAP's devraient poursuivre leur développement à Aix, avec quatre appartements supplémentaires au Jas de Bouffan pour la prochaine rentrée universitaire.



UN TOTEM POUR DIALOGUER AVEC LE QUARTIER

Le 22 septembre dernier, un totem a été installé sur l'aire de jeux située au croisement de la rue Albert Camus et du boulevard du Président Kennedy. Il a été pensé par les enfants du centre socioculturel La Provence, dans le cadre de La Ville aux enfants, un dispositif porté par Hors Gabarit et Les Archiminots, deux associations pour lesquelles l'architecture, l'urbanisme et les arts plastiques sont des supports pour sensibiliser les enfants à leur cadre de vie. Avec ses panneaux en bois, ce totem sera l'un des éléments de dialogue entre les enfants et leur quartier. La Ville aux enfants est un projet sur trois ans qui implique des enfants du quartier dans la conception et la réalisation d'un projet de réaménagement urbain en prenant en compte leurs regards pour changer la ville (Voir Aix Le Mag N° 44).

RÉNOVATION URBAINE

PARC URBAIN : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Les travaux d'aménagement du boulo-drome situé sur le boulevard du Président Kennedy ont débuté. Le site va être transformé en un véritable parc urbain de 3 200 m² dédié aux familles.

Une aire de jeux aquatiques, deux terrains de pétanque, des agrès pour le sport, du mobilier urbain, une promenade et des aires de convivialité y sont prévus (voir Aix Le Mag N°36).

Les habitants ont été pleinement associés à ce projet. Après le déménagement de l'école maternelle Jean Giono et le déplacement du microsite sportif, ce chantier sera la troisième opération menée sur Encagnane, dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine, mis en place par l'ANRU, l'Agence nationale de rénovation urbaine.



« PHARES ET BALISES » DÉMOLI

Toujours dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine, la démolition du bâtiment dénommé « Phares et Balises », du nom d'un ancien bâtiment de l'administration des phares et des balises maritimes, est terminée. 444 nouveaux logements seront construits en lieu et place, dont 111 logements sociaux et 333 appartements privés destinés à la location ou à l'accession à la propriété à coût maîtrisé.





PONT DE BERAUD

BERNARD WAUQUIER, PRÊTRE PAR AMOUR DE DIEU ET DE SON PROCHAIN

Rencontre avec le nouveau curé de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney.

Le père Bernard Wauquier est le nouveau curé du quartier. Arrivé en septembre dernier, il officie à la paroisse Saint Jean-Marie Vianney, mais aussi dans celles de Vauvenargues et de Saint-Marc Jaumegarde. Né en banlieue parisienne, cet homme de 65 ans a fêté ses 40 ans d'ordination par un retour au Pont de Beraud. Ancien élève de l'école Alphonse Daudet, Bernard Wauquier met désormais toute sa bienveillance au service des paroissiens du quartier qu'il a vu grandir. Bien plus qu'un homme d'Église, Bernard Wauquier est aussi un homme de terrain. Que ce soit à Arles, Tarascon, Miramas, Vitrolles, Etang de Berre, Jouques ou Peyrolles, il a marqué de son empreinte chacune de ses affectations par son engagement en faveur des plus fragiles et pour le bien vivre ensemble. Aumônier militaire, membre du Conseil des sages à Miramas, engagé au sein du CCAS à Peyrolles, Bernard Wauquier est aussi intervenu dans les prisons, où il a pu constater une certaine détresse humaine. Il est aujourd'hui membre de Croyants dans la cité, une association aixoise qui œuvre en faveur du dialogue interreligieux. Passionné de randonnée, le père Wauquier entend bien continuer de marcher vers son prochain, peu importent ses convictions ou ses sensibilités. « Quiconque est attaqué pour ses convictions ou sa foi, me trouvera à ses côtés » conclut-il.



QUARTIERS OUEST

LE JAS PRÉPARE NOËL

Les associations et l'ensemble des acteurs de la vie du quartier, sont invités à se mobiliser pour offrir aux enfants du Jas de Bouffan, une grande fête de Noël dont la date a été fixée au 19 décembre prochain. Des activités ludiques ainsi que des animations sportives et culturelles seront proposées de 16h à 22h, dans une ambiance festive et conviviale. Cette initiative lancée par la mairie annexe aura aussi pour mérite de créer du lien social et de mettre en valeur le savoir-faire d'un tissu associatif riche et varié.

LES COURS DE HIP-HOP DÉPLACÉS

Les cours de Hip-Hop qui étaient jusqu'à cette année proposés par le CIACU à l'Espace Bellegarde ont été déplacés au 1, rue Émile Tavan, entre l'École d'Art et le Pavillon Vendôme.

UNE SOIRÉE CASINO À LA LUDO'SPHÈRE

Le mois de décembre promet d'être très ludique à la Ludo'Sphère. Les festivités débuteront le 17 décembre avec une soirée Ludo By Night. L'ambiance sera celle des grands casinos, avec jeux de hasard, de billets et de dés au programme. Le jeu sera aussi à l'honneur du 20 au 23 décembre, avec des ateliers créatifs, des grands jeux et bien d'autres surprises sur le thème de Noël.

Renseignements et inscriptions : Ludo'Sphère – 07 68 92 87 33

LE CIACU CRÉE UNE BANQUE ALIMENTAIRE

Pendant le dernier confinement, plusieurs initiatives de solidarité et de générosité envers les plus démunis ont vu le jour sur le territoire aixois. À la Pinette, l'équipe pédagogique du CIACU et une poignée d'adhérents se sont aussi mobilisés pour ces personnes fragiles. Plus de 5 000 repas ont été préparés et distribués à des familles qui sont dans le

besoin et à des étudiants en situation de précarité. Le confinement est certes terminé mais la précarité est malheureusement toujours là pour ces personnes. Afin de continuer à leur venir en aide, le CIACU et ses bénévoles viennent de créer une banque alimentaire et lancent un appel aux dons. Riz, pâtes, lait, conserves et autres produits de

première nécessité sont collectés et stockés dans le respect des réglementations. Ces victuailles seront ensuite distribuées à des étudiants mais aussi à des personnes isolées et à des familles en proie à des difficultés financières et à des personnes isolées pour qui la visite des bénévoles qui livrent est aussi un moment de rencontre et d'échange.



LES MILLES

LA COURSE DU SUN REVIENT POUR RENDRE HOMMAGE À FLORIAN

Après avoir annulé l'édition 2020 pour cause de crise sanitaire, l'association Les Milles Events et sa présidente Agnès Manfredi organisent le dimanche 12 décembre prochain, la course du Sun, une course pédestre désormais renommée en hommage à Florian Berton, un jeune millois décédé le 14 décembre 2019, dans un tragique accident de ski. Deux circuits de six et dix kilomètres ainsi qu'une marche et un challenge entreprise de six kilomètres seront proposés aux adeptes de jogging. Le départ se fera du stade Marius Réquier, sur un itinéraire qui sillonnera le village avant une montée vers la Colline du Serre et un retour au stade par des petits sentiers champêtres. L'événement est ouvert aux participants de plus de 16 ans, les inscriptions pour les courses et la marche se font sur le site KMS.FR. Une partie des frais d'inscription sera reversée aux associations Le Point Rose, Endométriose et Dacor.



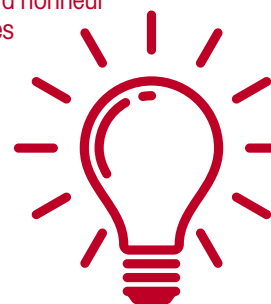
Renseignements : courseflorian@gmail.com
ou 06 16 67 59 92.

NOËL À LA CHAPELLE DU SERRE

C'est le 18 décembre prochain que l'association de culture provençale Lou Roudelet Dei Mielo célébrera en collaboration avec Les Milles Animations son traditionnel Noël à la chapelle du Serre. Les festivités débuteront à 16 heures sur le cours Bremond avec un cortège qui prendra la direction de l'église du village pour une pastorale, avant de prendre la direction de la chapelle du Serre. Bénédiction, offrandes, chants de Noël, partage de la pompe à huile et vin chaud sont au programme.

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR LE STADE

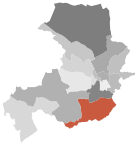
Après la pose d'un nouveau gazon synthétique sur le second terrain du complexe sportif Marius Réquier, c'est l'éclairage du terrain d'honneur qui vient d'être changé. Les poteaux, ainsi que les neuf lumineux seront remplacés par un nouvel éclairage LED à basse consommation d'énergie et de meilleure qualité.



LE PONT MARCEL ROCHE INTERDIT AUX VÉHICULES LOURDS

La circulation sur le pont Marcel Roche est actuellement interdite aux véhicules lourds pesant plus de trois tonnes et demie. Cette mesure a été prise en raison d'une fragilité de la rampe d'accès au pont. En effet, la présence d'une source d'eau souterraine a provoqué une liquéfaction du sol et un léger affaissement d'un mur. Un itinéraire de déviation a été mis en place pour les bus et les véhicules frappés de cette limitation de tonnage. Toutes les conditions de circulation sur le pont du village sont réunies pour les véhicules légers, la mesure est avant tout préventive, en attendant les travaux de consolidation de la rampe d'accès qui auront lieu en janvier prochain.





LUYNES

L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX



Le mercredi 20 octobre dernier, l'école Saint-François d'Assise a été inaugurée, en présence de Sophie Joissains, maire de la Ville, Monseigneur Christophe Dufour, archevêque d'Aix-en-Provence et d'Arles, du corps enseignant et de parents d'élèves.

Créée en 1962 sur le chemin des Frères Gris, l'école catholique privée Saint-François d'Assise était jusqu'à présent répartie sur deux bâtiments et deux sites distincts. Outre la construction d'un nouveau bâtiment répondant à des critères d'esthétique, de sécurité et éco-environnementaux, l'enjeu de ce chantier qui a démarré en 2019 était aussi de ne pas suspendre les activités de l'établissement sur cette période. L'objectif a été atteint, les élèves ont ainsi pu voir évoluer la construction de leur école. Ils poursuivent désormais leur scolarité dans ce nouvel ensemble de 1200m² fraîchement sorti de terre, d'une architecture moderne, avec des coursives, des auvents et recouvert d'un bardage en bois certifié forêts

françaises, pour mieux le fondre dans son environnement, ce magnifique écrin de verdure du Montaignet, qui symbolise tant la campagne aixoise. Pensé par Guillaume Calas, architecte aixois et ancien élève de l'école, Saint-François d'Assise compte 226 élèves répartis sur trois classes de maternelle, six classes de primaire et une classe ULIS (Unités localisées d'inclusion scolaire) pour des élèves en situation de handicap.

Pour Laëtitia Paolini, directrice de l'école, l'inauguration de ce bâtiment est l'aboutissement d'un projet de huit ans de travail qu'elle a porté à bras-le-corps, avec le soutien de l'équipe pédagogique et des parents d'élèves.



PUYRICARD

LA POSTE ÉLARGIT SES HORAIRES

Le bureau de Poste situé Place de l'église fait évoluer ses horaires d'ouverture pour mieux s'adapter aux besoins de ses clients. La Poste du village est désormais ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h45, sauf le samedi et le mercredi où elle accueillera le public de 9h à 12h, augmentant ainsi son amplitude horaire de 45 minutes. La fermeture dominicale est toujours en vigueur.

SÉCURISATION DU PONT DE LA TOULOUBRE

Situé à l'entrée du village, le pont de la Touloubre est fermé à la circulation depuis le 18 octobre dernier. Un itinéraire de déviation a été mis en place pour permettre la réalisation de travaux de sécurisation de l'ouvrage. Le chantier prévoit le changement des garde-corps, la reprise du tablier et la rénovation du trottoir. La réouverture du pont à la circulation devrait se faire avant la fin de ce mois de novembre.



HOMMAGE AUX COUTERONNAIS MORTS POUR LA FRANCE

Une stèle à la mémoire des couteronnais et des Français d'Outre-Mer morts pour la France durant les deux guerres mondiales vient d'être posée sur le parvis de l'église de Couteron.

Il s'agit d'un rectangle identique à celui qui se trouve au cimetière du hameau, portant inscription des noms des neuf couteronnais morts pour la France lors de la Première guerre mondiale et des trois tombés sur le champ d'honneur durant celle de 1939 – 1945. La stèle a connu sa première cérémonie de commémoration le 11 novembre dernier.

MARYSE JOISSAINS MASINI

LETTRE AUX AIXOIS

Aix-en-Provence,
le 09 novembre 2021

Chers Aixois et Aixoises,

Vous connaissez tous l'Arrêt de la Cour d'Appel de Montpellier qui me condamne à 8 mois de prison avec sursis et 3 ans d'inéligibilité.

Je risque d'être obligée de quitter mes dernières fonctions alors qu'elles ont été exercées dans l'excellence pour le plus grand bien de la population. J'ai commis « l'erreur » d'embaucher un collaborateur de cabinet pour installer une vraie protection animale sur la territoire du Pays d'Aix et j'ai promu en catégorie A un fonctionnaire municipal Catégorie B depuis 5 ans, âgé de 60 ans, ayant 35 ans d'ancienneté à la Mairie d'Aix et qui était proposé par l'administration sur la liste de la promotion sociale ; je l'ai nommé après qu'il ait été proposé par la CAP avec l'accord, dans les deux cas, des administrations. J'ai totalement respecté la réglementation et la jurisprudence en vigueur du Conseil d'État.

Alors que la France flambe et prend l'eau de tous les côtés avec des voyous qui l'endettent et qui ne méritent pas d'être élus, quelques magistrats de ce pays ont trouvé du temps pour condamner à quitter ses fonctions, un Maire connu pour sa probité, sa rigueur et sa bienveillance.

A l'évidence, cette décision est inspirée à la fois par une idéologie gauchiste – je suis un élu de la droite républicaine – un esprit de corps et une rare incompétence. Cela me peine pour tous mes amis de gauche de ce territoire avec lesquels j'entretiens de bonnes relations et lesquels désapprouvent cette décision de justice. Je tiens à porter à votre connaissance que j'ai obtenu un 1^{er} arrêt de cassation contre une décision de la Cour d'Appel de Montpellier qui s'était trompée de loi, m'appliquant une loi plus dure... Malheureusement la Cour de Cassation, certainement par inadvertance, m'a renvoyée devant la même juridiction qui, pour me punir, a aggravé les peines prononcées la 1^{ère} fois ; soit 6 mois de prison avec sursis et un an d'inéligibilité. Je tiens à préciser que l'Arrêt de Cassation en question n'est pas motivé, c'est donc une « lettre de cachet ».

Je ne m'étendrai pas davantage car je le ferai autrement mais je tiens à vous dire que L'État s'apprête à étendre les pouvoirs de la Métropole, laquelle demain risque de gérer une partie des compétences de nos Communes avec bien entendu des responsables qui ont mis la Ville de Marseille dans l'état que l'on connaît avec un endettement de 3 milliards d'euros (Marseille + MPM). Le précédent Maire de Marseille, avec l'intelligence qu'on lui reconnaît, ayant trouvé commode de faire payer ses dettes par la

Métropole cependant qu'il faisait en sorte que ses élus soient majoritaires pour éviter toute contestation.

Aujourd'hui, au Conseil Départemental et à la Métropole je crains qu'il faille « plaire » pour obtenir les financements légitimes pour nos territoires.

Vous me connaissez, j'ai plaidé avec courage et détermination pour les victimes du Sida, de l'Amiante et de l'Hépatite C, je me suis opposée aussi fermement au passage de la LGV dans le Val de Durance et le Val de l'Arc pour protéger nos paysages et notre agriculture, j'ai saisi le Conseil Constitutionnel pour demander l'annulation de l'élection de M. Hollande et je m'opposais à la Métropole avant même qu'elle ne soit créée.

Je suis pour une Métropole de projets ; non pas pour une collectivité fourre-tout, incapable de gérer et qui prendrait la place, in fine, des Maires des Communes, sans en avoir la compétence et encore moins la légitimité.

Je reste une guerrière et chacun de vous sait que je ne vais pas m'incliner facilement. Le combat sera difficile et j'espère le faire déboucher sur une réforme de la magistrature car ces comportements sont une insulte pour

les 95 % de magistrats qui honorent leur profession. Je me proposerai pour faire partie de la Commission qui organisera cette réforme avec entre autre un contrôle des compétences, des nominations et des décisions rendues. Toute la population est pour une vraie responsabilité de la magistrature mais les élus qui l'ont proposée sont éliminés et je pense à un homme de qualité qui a été notre Président de la République. Demain, il n'y aura plus d'élus courageux pour gérer les structures de notre pays car le pouvoir des juges est l'ouverture à la dictature.

Aidez-moi si vous le pouvez. Merci.

Bien cordialement à vous tous.

Maryse Joissains-Masini

LE GROUPE

AIX AU CŒUR

Nous tenons à remercier les Aixois qui nous ont fait part de leur intention de recevoir notre lettre d'information, et nous rappelons l'adresse pour ceux qui veulent s'y inscrire : elus@aixaucoeur.fr.

A AIX UNE PAGE SE TOURNE... PAR LA PETITE PORTE

Lors du Conseil municipal du 24 septembre, Sophie Joissains a été élue maire par sa majorité moins 2 voix, sans avoir été choisie par les Aixois. Cet héritage elle le doit à sa mère, aujourd'hui définitivement condamnée et inéligible.

En tant que personnage politique, et pour l'avoir affrontée au cours de cette première année de mandat, Maryse Joissains avait des qualités indéniables, celles d'être combative, de connaître ses dossiers et de ne jamais esquiver le débat. En cela elle manquera à Aix en Provence. Nous savons son état de santé précaire et nous lui souhaitons sincèrement un prompt rétablissement.

Malgré nos désaccords sur le fond, la voix de Maryse Joissains portait dans le Pays d'Aix et la Métropole, aujourd'hui cette voix n'existe plus et l'actuelle alliance de circonstance avec Marseille nous inquiète.

LA RÉFORME DE LA MÉTROPOLE DOIT AVOIR LIEU DANS L'INTÉRÊT DES AIXOIS

Le 27 octobre dernier, Madame Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires a assisté, avec tous les parlementaires, à la Conférence des maires de la Métropole.

Le groupe Aix au Cœur, par l'intermédiaire d'Anne-Laurence Petel et de Philippe Klein, conseillers métropolitains, alerte sur la nécessité de réforme et sur la pertinence des évolutions proposées, approuvées par une majorité d'élus.

Si la Métropole ne fonctionne pas ou mal, elle n'a que 5 ans d'existence, et la réalité c'est que les anciennes communautés d'agglomération n'ont pas mieux géré la collecte des déchets ou les transports en commun, pour lesquels nous accusons 30 ans de retard.

La ministre a entendu les maires :

ils souhaitent une meilleure répartition des compétences, ce sera le cas. Elle propose de redonner les compétences de proximité aux maires et de recentrer la Métropole sur les compétences relevant de l'intérêt métropolitain (économie, transports, aménagement du territoire, habitat, environnement, recherche et enseignement supérieur). Avec une exigence : une meilleure répartition de l'administration métropolitaine dans les territoires pour des services rapides et efficaces (des pôles territoriaux comme Bordeaux Métropole).

La conséquence de cette évolution est logiquement la suppression du conseil de territoire afin d'alléger le millefeuille territorial et rationaliser les budgets. L'intercommunalité c'est la Métropole, la proximité ce sont les communes.

Comme le disait Anne-Laurence Petel lors du dernier Conseil municipal répondant à Gérard Bramoullé :

« Le débat métropolitain n'est pas un débat « pour ou contre les communes », mais pour ou contre l'intérêt général métropolitain ».

Il est dans l'intérêt des Aixois de construire une métropole forte qui puisse résoudre les problèmes de transport, de collecte et de traitement des déchets, de qualité de l'air et de logement, une métropole véritablement au service des citoyens.

CESSION DES PRÊCHEURS : NOUS CONTINUONS LE COMBAT !

Le calendrier de cession a été communiqué aux membres de la commission de cession du patrimoine dont Josy Pignatet et Philippe Klein font partie. Il en ressort que la mairie a prévu de se débarrasser rapidement de l'ancien couvent : en juin 2022 !

Nous le répétons depuis le début de ce projet, nous sommes formellement opposés à la cession d'un joyau de notre ville. Les 15000 signatures obtenues par notre pétition confortent notre position.

La commission de cession a entrepris l'ouverture des plis et la vérification de la validité des dossiers. Vingt-deux dossiers ont été déposés, un nombre très important, et tous sont valides. Le nombre inhabituel de dossiers a pour conséquence que la vente en catimini espérée par la ville n'aura pas lieu, grâce à notre action, et à l'opposition de plus de 15 000 amoureux d'Aix.

Le groupe Aix au Cœur demande une nouvelle consultation, en ouvrant clairement la possibilité de conclure un bail emphytéotique, et surtout en définissant clairement un projet d'intérêt général qui garantisse des activités et un lieu intégralement ouverts au public. Des lieux similaires existent à Brest, les Capucins, ou à Nantes, le Lieu Utile ou encore à Marseille, le Cloître ou l'Épopée.

Nous combattons toujours avec la même vigueur la cession simple de ce joyau de la ville qui se transformera, si la Mairie ne nous entend pas, en énième hôtel de luxe. La ville ne peut pas avoir une vision uniquement financière du patrimoine. Le patrimoine c'est le bien commun. C'est ce qui nous unit. Nous sommes résolus à empêcher la vente au profit d'intérêts privés.

Si vous souhaitez vous aussi manifester votre opposition, nous vous invitons à le faire via notre pétition : https://www.change.org/p/mairie-d-aix-en-provence-non-a-la-vente-de-l-ancien-couvent-des-prêcheurs-a-aix-en-provence/w?source_location=pétition_nav

URBANISME ET VIE DES QUARTIERS

Nous sommes très attentifs à l'urbanisation des quartiers et villages. Et très vigilants quant à l'action de la mairie sur ce sujet car votre qualité de vie en dépend.

- Tout d'abord, nous nous félicitons d'avoir enfin été entendus sur le sujet du seuil des logements sociaux. Désormais, grâce à notre persévérance en commission comme en conseil, les programmes immobiliers privés devront compter 25% de logements sociaux dans les projets de plus de 1000 m2 de surface de plancher et non plus 2 000 m2. Le manque de logements à des prix abordables est devenu un problème majeur dans notre ville, d'ailleurs les entreprises font face à des refus de poste par impossibilité de se loger.

- « Construire d'abord, pour les transports on verra plus tard » semble être devenue la devise de l'équipe municipale.

Ainsi, dans la rue du RICM, proche de la piscine Yves Blanc, avec plus de 230 logements supplémentaires sur 4 constructions la thrombose va encore s'accroître aux heures de pointe alors que les habitants de l'Est de la ville, de Vauvenargues et de Saint Marc passent par cette voie.

- Même devise pour la Constance, futur quartier de 10 000 habitants,

enclavé entre Jas de Bouffan et la Pioline dont les accès réduits font penser à une souricière : pas de transports publics à la hauteur de ce qu'il faut bien appeler la construction d'une ville dans la ville. L'Autorité environnementale a demandé à la municipalité de revoir sa copie, déplorant le manque de volonté de développer un écoquartier et l'absence d'adaptation des réseaux pour un projet d'une telle ampleur. Dans le projet, les vélos roulent avec les bus ou les voitures, pas d'aires de covoiturage, pas de bornes de recharge électriques. Après la Duranne, le label écoquartier est encore usurpé ! L'enquête publique permettra à chacun de s'exprimer. Ne la manquez pas ! Aix au Cœur demande un moratoire sur la Constance. La logique veut que les transports soient réalisés avant toute construction.

CONTACTEZ-NOUS !

Tel : 06 66 37 32 67 elus@aixaucœur.fr
Facebook « Aix au Cœur »

LE GROUPE

AIX EN PARTAGE

Le Conseil municipal est installé depuis 20 mois. Un premier bilan peut être fait. Il est important de rappeler le rôle du Conseil, au moment où l'on assiste à une Présidentialisation des fonctions exécutives. Le cumul de mandats de la « nouvelle » Maire Sophie Joissains en est l'illustration. Pour notre part, nous sommes un collectif. Nous avons constitué une parité rare dans le paysage politique, entre membres de formations politiques et citoyens non encartés, réelle et effective. Notre diversité et notre unité nous ont permis de construire une réalité politique, citoyenne, de gauche et écologiste. Nous nous opposons avec force à la politique menée par la droite depuis 20 ans dont le bilan est en matière de santé, de logement, de transports, d'environnement ou de démocratie extrêmement

négatif. Contrairement à ce que l'on entend de la majorité, qui célèbre les mandats de Maryse Joissains qui vient d'être condamnée définitivement par la justice de notre pays et ainsi démise de tous ses mandats, Aix n'est pas en avance, mais en retard sur presque tout ce qui est essentiel. Ce n'est pas notre ville qui a la chance d'être gouvernée par les Joissains, mais ceux-ci qui ont eu la chance d'être à la tête d'une ville pleine de potentialités. Encore faudrait-il moins d'inégalités pour que celles-ci s'expriment. Nous voulons une autre politique sur les sujets premiers : le logement social, l'urbanisme, la mobilité, le développement des quartiers populaires comme du centre-ville délaissés. Nous serons sur le terrain dans les années à venir auprès de nos concitoyens, persuadés qu'en travaillant, en portant nos valeurs de solidarité, nous serons l'alternative politique prochaine, loin de la fausse concurrence entre les familles de droite divisées pour le pouvoir, unis pour la même politique. A l'inverse, nous représentons une force cohérente, claire politiquement. Sur ces bases beaucoup peuvent nous rejoindre. Nous avons bâti le socle, ensemble notre projet va s'enrichir et être mieux identifié. Portés par nos valeurs émancipatrices, nous nous appuyons sur la vitalité culturelle, associative, économique de notre ville et sur des formations politiques qui font vivre la démocratie. Tout commence.

CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ OBTENU:

SEUIL POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX
Nous réclamons depuis longtemps l'abaissement du seuil à partir duquel les quotas de logements sociaux devaient s'imposer aux constructeurs à Aix. Jusqu'à présent c'était 2000 m2. En dessous de ce volume de mètres carrés constructibles aucune obligation de logement social ne s'imposait. On voyait donc se multiplier les programmes à 1850 m2. Aix connaît donc malgré une construction massive de logements, plus de 1300 par an, un manque de logements sociaux. Nous avons donc depuis un an demandé une baisse de ce seuil à 500 m2

comme le font de nombreuses villes. Là où l'Etat conseille 800 m2 et l'association Devenir 600 m2. Nous demandions aussi que les résidences seniors et étudiantes soient concernées par ce quota minimal de logements sociaux alors que la mairie à Aix les avait exclues des règles contraignantes. Nous obtenons une demi mesure importante, le passage à 1 000 m2 du seuil de déclenchement de la construction de logements sociaux et l'intégration des résidences étudiantes et seniors dans les logements touchés par les quotas de logements sociaux.

RÉOUVERTURE DU CHEMIN D'OC

Les mobilisations des riverains et nos pressions ont payé. Le conseil municipal du 18 octobre a voté la mise en place d'une servitude sur le chemin d'Oc. Après un imbroglio et des déclarations contradictoires, la servitude est incluse depuis dans l'acte authentique d'acquisition de la société LinkCity du terrain. Il nous a aussi été indiqué qu'un cheminement provisoire devrait aussi être mis en place.

CONSTRUCTIONS SUR LES TERRAINS DU CREPS

Nous sommes intervenus en conseil municipal pour nous étonner à plusieurs reprises que les terrains du CREPS n'aient pas été classés lors du dernier PLU en zone universitaire et sportive. Et nous nous sommes opposés aux projets de constructions de ces terrains et à leur cession pour 18 millions à des promoteurs. Même si un sursis à statuer n'a pas été voté sur ces terrains malgré notre demande, des déclarations ont été faites par l'équipe municipale pour refuser ces constructions. Ce n'est pas encore totalement acté mais les terrains du CREPS ne doivent pas sortir de leur vocation universitaire. Il faut encore attendre la validation du futur PLUI mais la cause semble avoir été entendue.

Nos mobilisations et notre opposition payent

LES ÉLUS.ES D'AIX EN PARTAGE

04 42 91 99 31
groupeaixenpartage@gmail.com

AIX-EN-PROVENCE

présente



Noël 2021

AIX

EN-PROVENCE

DU 30 NOV 2021
AU 04 DEC 2021

EN PAYS D'AIX DU 22 AU 26 NOV

festivaltouscourts.com



Festival International de Courts-Métrages

39e festival tous courts

CITÉ DU LIVRE : AMPHITHÉÂTRE VERRIÈRE & BIBLIOTHÈQUES LES MÉJANES





AIX-EN-PROVENCE

03-24.DEC.2021

**18h.21h SPECTACLE GRATUIT
SON ET LUMIERES**

Plus d'informations sur
revelations-aix.com



Un parcours d'art numérique dans l'espace public, de la place de la Maire à l'Église St Jean de Malte, en passant par les Allées Provençales et la place des Prêcheurs.

Quatre lieux mis en lumière par les artistes Miguel Chevalier, Vincent Masson, Myrrha, Nohlab & Boris Labbé

Révélation

PARCOURS D'ART NUMERIQUE



CHRONIQUES 6MIC



AIX EN PROVENCE



red dot

